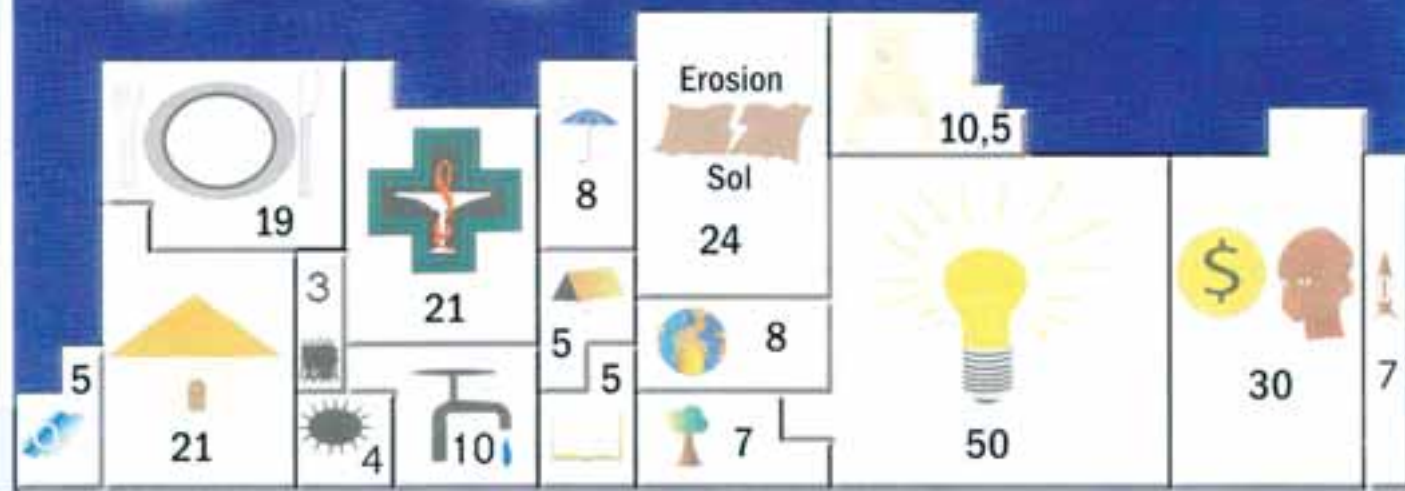


Répondre aux besoins de la planète



Le coût annuel des différents programmes (ONU-PNUD) pour répondre aux besoins vitaux de l'Humanité et préserver l'environnement correspond à moins de 30% des dépenses militaires mondiales de 2003.

1035 Milliards \$
(Surface du rectangle)
pour les dépenses militaires mondiales



237,5 milliards de \$

pour les programmes destinés aux besoins vitaux de l'Humanité

- Arêt de la déforestation
- Aide à la démocratie
- Elimination des armes nucléaires
- Accès à l'énergie propre et sûre
- Optimisation et économie d'énergie
- Energie renouvelable
- Prévention du réchauffement global
- Prévention des pluies acides
- Défense de la couche d'ozone
- Annulation de la dette du Tiers Monde
- Accès à l'eau potable
- Prévenir l'érosion des sols
- Contrôle des naissances
- Eliminer la famine et la malnutrition
- Solutions pour les réfugiés
- Eliminer l'illettrisme
- Déménagement
- Logement pour tous
- Santé gratuite et lutte contre le Sida

Affiche réalisée par le Mouvement de la Paix - Contact : 01-40-12-09-12 - national@mvtpaix.org - www.mvtpaix.org

l'âge de faire

Savoir > Comprendre > Agir

Mensuel n°2
février 2006

0,50 €
au numéro

Écologie, citoyenneté, solidarité

OGM, la grande inconnue

Financements Alternatifs

Capteurs solaires thermiques

Solidaires

→ Dossier :
Science sans conscience...

Un nouveau journal > Pourquoi ? Comment ?

Le choc ! ... et après ?

On s'était habitué aux cartons en guise d'abri d'hiver, au cœur de nos villes... disséminés, mobiles, provisoires, on les avait oubliés. Si le pari de Médecins du Monde était de nous réveiller, c'est gagné ! Mais en quoi ces quelques 250 tentes igloos grises données aux « SDF » parisiens interpellent ? Est-ce l'insupportable idée qui pourrait nous venir d'un plus de confort ? Ou qu'elles affichent notamment qu'elles sont faites pour durer...



Comme les Restos du Cœur du regretté Coluche, du provisoire qui s'éternise. Cette opération visait aussi à interpeller les pouvoirs publics sur la faiblesse des dispositifs existants : centres d'hébergement insuffisants et inadaptés, solutions à court terme ne répondant pas aux besoins des personnes, etc. Une délégation de Médecins du Monde a été reçue à Matignon pour demander qu'une table ronde réunissant pouvoirs publics et associations soit organisée autour de la remise à plat du dispositif d'urgence. A suivre...

A. D.

<http://www.medecinsdumonde.org>
Tél. 01 44 92 14 31/32

Selon le rapport 2006 de la fondation Abbé Pierre

Il y a en France :

- 86 500 personnes Sans Domicile Fixe.
- 934 000 personnes privées de domicile personnel.
- 2 187 000 personnes vivant dans des conditions de logement très difficiles (absence de toilettes, chauffage et salle de bain ou surpeuplement).
- 625 000 logements en copropriété dégradés nécessitant une intervention publique.
- 715 000 personnes vivant en situation de précarité pour impayés de loyer de plus de 2 mois.

Dure semaine pour l'agriculture durable !

Le 7 février dernier, un sondage BVA réalisé pour l'association Agir Pour l'Environnement confirme une opposition massive des français aux OGM en l'état actuel des connaissances scientifiques*. Le lendemain, le conseil des ministres adopte un projet de loi autorisant les cultures commerciales d'OGM en France, assorti de mesures favorables aux industriels. A aucun moment il n'est fait référence au principe de précaution pourtant devenu constitutionnel. Toutes les associations concernées appellent les parlementaires à réagir et demandé un moratoire sur toutes les cultures d'OGM en plein champ.

Dans le même temps, un rapport de l'Organisation Mondiale du Commerce, faisant suite à la plainte des pays producteurs d'Amérique (USA, Canada, Argentine), prétend imposer les OGM aux européens. Quelle sera la réaction de l'Union Européenne ? Le 30 janvier 2006, contre l'avis de la commission européenne, la Grèce a renouvelé pour 18 mois l'interdiction de culture et de vente du maïs Monsanto sur son sol. L'Autriche refuse toujours les OGM. Fin 2004, l'Allemagne transcrivait les directives européennes dans la loi allemande mais en imposant que les cultures éventuelles soient assurées, sachant qu'à ce jour, aucun assureur ne veut couvrir ces risques. Par ailleurs en novembre 2005, 55 % des Suisses ont dit non aux OGM lors d'un référendum. Le pays a mis en place un moratoire de cinq ans.

A. D.

* 3 français sur 4 souhaitent un référendum sur les OGM. 78 % des sondés veulent «laisser le temps aux scientifiques d'évaluer précisément les impacts sanitaires et environnementaux [des OGM] » avant toute mise en circulation. A noter que l'actuel Directeur Général Adjoint de l'OMC est un ancien conseiller juridique pour les questions européennes de Monsanto, multinationale productrice d'OGM. <http://altercampagne.free.fr/>

Les femmes du Burkina Faso gagnent contre Yves Rocher



D.R. / coordination - égalité

L'accord signé le 19 janvier entre le groupe Yves Rocher et les 133 ouvrières de sa filiale à Ouagadougou restera dans les annales de la lutte pour le respect des droits des travailleurs du sud. En Août 2005, Yves Rocher, qui se revendique première marque mondiale de cosmétiques végétales, décide de fermer sa filiale La Galicienne au Burkina Faso. « Un groupe et des marques unis par une même passion : rendre le quotidien des femmes plus agréable » clame le slogan de la marque, présente dans 88 pays et totalisant un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Une devise que les 133 ouvrières de La Galicienne à Ouagadougou ont du mal à digérer... Le premier août 2005, licenciées après neuf années de travail dans des conditions déplorables, elles se sont vues proposer 76 euros de fin de contrat et 283 euros de dommages et intérêts. Grâce à leur lutte et au soutien de collectifs d'associations et de syndicats sur place et à l'étranger (en France entre autres ; coordination de groupes de femmes « Egalité », Peuples Solidaires, DAL, Attac, CGT Yves Rocher), elles ont réussi à obliger le groupe à revoir ses indemnités à la hausse: 6 mois de salaire d'indemnité de licenciement et 1 070 euros par personne pour accompagner des projets personnels.

Céline BERNARD

Editorial



Commerce mondialisé signifie multiplication des transports de marchandises et des déplacements des personnes. A l'heure où la fin prochaine du pétrole et les risques liés à l'effet de serre sont admis même par les plus optimistes, l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) poursuit, comme si de rien n'était, sa mission de « libération » du marché mondial. Celui-ci est présenté comme un nouveau bienfait pour l'humanité. Les pays les plus compétitifs, ne rencontrant plus de barrières douanières, sont censés apporter avec leurs marchandises, émulation et progrès aux autres. Qu'en est-il vraiment pour les pays pauvres ? Leurs économies fragiles sont mises à mal par l'importation de nos excédents et l'exploitation de leurs propres ressources à notre profit. Ils y perdent souvent leur autonomie alimentaire, leur savoir-faire et leur culture. La misère, les bidonvilles ou les galères de l'émigration suivent. Dans les pays riches, la précarisation gagne la plupart des catégories professionnelles.

Les coûts humains et financiers du chômage* sont à la charge de la collectivité. La théorie de l'OMC et la réalité diffèrent parce que les critères de performance du « libre marché » sont faussés, ils ne prennent pas en compte l'intégralité des coûts. Bien malin qui saurait dire le prix de revient véritable du blé français rendu en Chine, si on lui imputait les subventions européennes, les incidences des pollutions que sa production industrielle et son transport génèrent, etc.

Retrouver partout où c'est possible l'autosuffisance en prévision des restrictions prochaines de pétrole devrait être la priorité. La prise de conscience d'une indispensable relocalisation de l'économie fait son chemin. Nous, citoyens consommateurs, pouvons y jouer un rôle important par le simple choix de nos achats. En nous impliquant plus, il est possible de saisir l'occasion pour remettre cette économie relocalisée au service de l'homme dans le respect de la nature. Pas si utopique que cela pour qui connaît la panoplie des outils de l'économie solidaire. Il faut la faire découvrir au plus grand nombre. L'ambiance morose faite de défiance envers les excès du système libéral rend le moment favorable.

Alain DUEZ

* Voir l'excellente étude sur le vrai coût du chômage réalisée par Patrick Krussel http://www.monde-solidaire.org/spip/article.php3?id_article=987

Sommaire

- Page 2 - Échanger
> Espace lecteur
> Un nouveau journal, pourquoi et comment ?
- Page 3 - Partager
> La guerre de la banane
- Page 4 & 5
Nourrir & se nourrir
> OGM, la grande inconnue
- Page 6 - Prévenir & Guérir
> Les alicaments ou graines germées ?
- Page 7 - Échanger
> Regard sur nos banlieues par Philippe Meirieu
> L'argent des retraites d'Algérie
> Plantes et semences sans papier
- Page 8 & 9 - Dossier
> Science sans conscience
- Page 10 & 11 - Gérer
> Les capteurs solaires
- Page 12 & 13
Travailler autrement
> Les financements solidaires
> La table de Cana
- Page 14 - Se détendre
> L'épicerie d'art à Nantes
- Page 15 - Aller plus loin
> Devenez détectives OGM
> Campagnes de lettres de Peuples Solidaires
> Stop le plastok

Echanger espace lecteurs

Courrier des lecteurs

- Ca y est, il est sorti.
- Quoi ?
- L'âge de faire. D'ailleurs, on ne devrait jamais en sortir.
- De quoi ?
- De l'âge de faire. Sinon, on risque bien d'y retourner.
- A quoi
- A l'âge de fer. Bref, il faut y entrer d'urgence.
- Où ça ?
- Dans l'âge de faire
- Pourquoi faire ?
- Pour s'en sortir.
- Pourtant l'âge n'y fait rien.
- A quoi ?
- A l'affaire.
- Je te parle pas d'affaires, je te parle de faire. Avec sa tête, ses mains, son coeur. Tiens, lis donc ce petit journal, tu comprendras...
Un sacrodoce, le boulot de coopérateur ? Ce petit dialogue pourrait en suggérer l'idée. En vérité, faire connaître l'âge de faire peut être aussi créateur de liens. En tout cas, un excellent support pour diffuser des idées et des pratiques à un large public. Poursuivez donc avec ardeur et générosité ce chemin...
- De quoi ?
- De faire !

Frédéric Wolff - LANNEBERT (22)

Je me suis rendu récemment dans un « marché U » où j'ai pu consulter un livre pour enfant de la collection « la grande imagerie » avec le thème « l'agriculture » - Editions Fleurus - La dernière page traitait de l'« agriculture de demain » donc de la transgénèse. La propagande s'organise puisqu'un autre ouvrage vient de paraître dans la collection « explique moi » (préface de C. Haigueré) pour vanter les mérites des cultures OGM. Cet ouvrage risque fort de se retrouver dans les C.D.I du secondaire !

Anthony Bossard - LA FERRIERE (85)

Nous qui nous impliquons pour un autre monde possible, l'attendions, car [...] il nous manquait un journal de nouvelles positives, informant des alternatives et des réseaux existants.

Eric Le Balier - RASIGUERES (66)

Bravo pour l'initiative de ce journal. Le contenu de ces maquettes est prometteur et devrait permettre une conscience plus grande dans des esprits qui sont de plus en plus disposés à changer de mode de vie mais ont besoin de ne pas se sentir seul dans leur coin.

Didier Baillaud - SAINT-PERAY (07)

L'idée de créer un Nième journal écologique est-elle une bonne idée ? Je réponds non. Pourquoi ? Parce qu'il existe déjà des tas de journaux qui tentent de « libérer l'information ». Alors ne vaudrait-il pas mieux regrouper les forces autour d'un hebdo ou mensuel plutôt que les scinder en dix ?

P. Thirrist - TOULOUSE (31)

La société JEUX DE TRAVERSE, acteur important des jeux coopératifs en France n'avait pas été mentionnée dans notre page sur les jeux coopératifs du numéro 01 de l'âge de faire. C'est chose faite : Au dé d'argent SARL, 62, avenue de la plage • 62 155 MERLIMONT

Je suis responsable d'une petite association d'éco-citoyenneté et de décroissance soutenable ! Bon, c'est pas facile tous les jours de tenir ce discours mais peu à peu les mentalités changent et ça nous encourage beaucoup même si le chemin ne fait que commencer. Tout ça pour dire que nous vous soutenons à 150% et que nous attendons ce sacré n°2 pour vous le prouver. Tiens, hier dans le train je pensais à notre pauvre planète et j'ai écrit un p'tit truc * sans prétention. (...) C'est ma façon de dire les choses.

Eric Vourron - LA ROCHE BERNARD (56)

* le p'tit truc est en page 8

Le coin des coopérateurs et amis...

Au dernier relevé, nous sommes quelques 900 coopérateurs * et 1600 abonnés. Le numéro un a bien marché et nous envisageons l'avenir avec confiance. Nous avons reçu un abondant courrier de lecteurs franchement enthousiastes. Nous nous étions donnés 3 mois pour sortir le numéro deux : c'était trop peu. Il a fallu dans le même temps apprendre à faire beaucoup de choses, répondre à vos demandes, embaucher, aménager et équiper des bureaux et mettre sur pied une petite entreprise comptant 5 salariés (emploi aidé). Les bonnes conditions de travail n'ont été réunies que ce début janvier. Jeunesse oblige, il faudra aussi un peu de temps à notre équipe pour se mettre en symbiose avec la spécificité et les thématiques du journal.

Une partie de notre temps doit désormais être consacrée à tisser des liens réguliers avec vous et à les favoriser entre vous. Pas seulement pour la promotion du journal. L'âge de faire peut aussi nous amener à plus d'implication et l'échange d'expériences est souvent motivant. N'hésitez pas à nous faire part des vôtres. Un espace sur notre site Internet (ou un forum, à voir ?) leur sera bientôt consacré. Le numéro 3 est programmé pour la mi-avril. Merci de votre confiance. Cordialement,



Alain Duez

* Tous les pré-paiements du numéro 2 n'ayant pas encore été effectués, il y a une part d'aléas

Un nouveau journal ? Pourquoi ?

D'abord parce que c'est possible. C'est expliqué dans le cadre « Comment ? »

Parce qu'« Un homme qui n'est pas informé est un sujet, un homme informé est un citoyen. »

Alfred SAUVY

Parce que « La liberté de tout dire n'a d'ennemi que ceux qui veulent se réserver le droit de tout faire. »

MARAT

Parce que « La liberté de la presse ne s'use que si l'on ne s'en sert pas. »

Le Canard enchaîné

Parce qu'« Il est plus utile d'allumer une petite lampe que de se plaindre de l'obscurité. »

Pensée LAO TSEU

et parce que « Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas les faire mais parce que nous n'osons pas les faire qu'elles sont difficiles. »

SENÈQUE

et aussi parce qu'« On ne peut pas dire la vérité à la télé : il y a trop de monde qui regarde. »

COLUCHE

Comment ?

Porté par une association loi 1901, l'âge de faire est libre de toute confession, idéologie ou dépendance financière (pas de publicité).

Le format journal tabloïd retenu est économique et participe à un choix important à nos yeux : le petit prix de vente au numéro : 0,50 euro. Cela doit rendre la vente facile à nos coopérateurs pour lancer le journal. C'est aussi un pari : l'équilibre financier se situe à 100 000 exemplaires vendus. L'objectif est en cohérence avec notre volonté de toucher un large public. Vendu à l'unité, le prix est plus avantageux que l'abonnement ? C'est normal : expédié par paquet de 25 et distribué bénévolement, le journal coûte moins cher. La périodicité mensuelle affichée deviendra effective progressivement. En fonction de la constitution de notre équipe de rédaction, elle-même fonction de nos possibilités financières. Le N° 3 sortira en avril 2006, le N°4 en juin, ensuite, selon nos hypothèses, nous devrions être réellement mensuel. Bien sûr, les abonnements seront prolongés en conséquence.

Etre coopérateur, c'est quoi ?

Le lancement est la seule véritable grosse difficulté dans la création d'un journal. Se faire connaître coûte très cher. Adhérer comme sympathisant apporte une aide financière. Mais c'est principalement le développement du réseau de coopérateurs qui va assurer la réussite. A ce jour, nous comptons quelques 900 coopérateurs, autant de personnes qui se sont engagées à acheter 25 journaux par mois pendant un an, en les payant d'avance (12,5 euros). Vous pouvez choisir de coopérer pour le numéro 3 ou tout de suite pour le numéro 2 (à préciser) Chacun se charge ensuite de les revendre ou de les distribuer selon ses possibilités, à ses amis, voisins, parents, collègues de travail, etc. Si la tâche paraît trop grande, elle peut être partagée localement à plusieurs.

Notre Comité de Parrainage

- Jean-Pierre BERLAN, directeur de recherche à l'INRA/CTESI
- Solange FERNEX, présidente des Enfants de Tchernobyl
- Michel FERNEX, professeur émérite à la faculté de Bâle
- Albert JACQUARD, polytechnicien et humaniste
- Gus MASSIAH, président du CRID
- Joëlle PALMIERI, présidente de l'association Les Pénélopes
- Jean-Marie PELT, président de l'Institut Européen d'Écologie
- Jean-Claude PIERRE, porte-parole de l'association COHÉRENCE
- Pierre RABHI, agronome et humaniste
- Michèle RIVASI, fondatrice de la CRII-RAD
- Jacques TESTART, directeur de recherches à l'INSERM.

Journal L'âge de faire
Éditeur : Association L'âge de faire
La Treille - 04290 - SALIGNAC
Tél : 04 92 61 24 97 - Fax : 16 11
Courriel : journal@lagedefaire.org
Site : www.lagedefaire.org
Mensuel - n° 2 - février 2006
Tirage 60 000 ex. sur papier recyclé 49 g
Directeur de publication : Alain Duez
Dépôt légal : octobre 2005
Commission paritaire : en cours
ISSN : 1777-1323
Imprimeur : Riccobono - 83490 LE MUY

Direction rédaction : Alain Duez
Rédaction : Céline Bernard, Ulrich Beck, Laurence Boy, Camille Déche, Alain Duez, Caroline Hervé, Sophie de Malgaive, Valérie Marange, Thomas Marshall, Philippe Meirieu...
Illustrations : Clémence Constand, Tignous, Samson, Bickel,
Remerciements à :
Contributions : ACD2, Maude Féral (Peuples solidaires), Hélène Bonneau (CGT international), Gilles-Eric Seralini, Frédéric Lemarchand.
Couverture : Peinture de Jean Pierre Marimot (Sisteron 04)
Relecture : Jacqueline Dartois, Bernadette Neu, Aline Pontallier, Christie Schaefer, Pascale Boyer.
Maquette : Conception et réalisation
©Autrement DIT Communication, 04200 SISTERON
Pour nous joindre :
Abonnement / coopération : Naima Enia (04 92 61 24 97) compta@lagedefaire.org
Développement du journal :
Julien Giboz (04 92 61 16 11) promo@lagedefaire.org
et webmestre : Philippe Declerc (voir site)
Rédaction : Céline Bernard, Camille Déche (04 92 61 61 08) redaction@lagedefaire.org

Pour vous abonner ou pour coopérer au lancement de l'âge de faire

Envoyez-nous sur papier libre vos nom, prénom, adresse, téléphone, courriel ainsi que votre choix de participation.

Je m'abonne

- En France :
- 1) Abonnement à 8 €
 - 2) Abonnement soutien à 15 €
- Pays étranger :
- Nous contacter

Vous pouvez également vous inscrire sur notre site :
www.lagedefaire.org

J'adhère à l'association

- Comme sympathisant
1) Je cotise à 15 € pour un an et je m'abonne à 8 € Total 23 €
- Comme coopérateur (voir encadré ci dessus)
2) Je cotise à 5 € pour un an et je pré paye les 25 journaux 12,50 €
(abonnement gratuit) préciser N° 2 ou N° 3 Total 17,50 €
Je prends 25 journaux en plus + 12,50 €
- Comme simple adhérent
Adhésion seule 20 €

Joignez un chèque libellé à l'ordre de L'âge de faire, et adressez le tout à : L'âge de faire, La Treille - 04 290 Salignac

Quelles sont les limites à la libéralisation du commerce ?

La guerre de la banane

En Amérique centrale, la légende raconte que la banane fut créée par Dieu au septième jour de la Création. Les hommes Lui auraient demandé de concevoir le fruit parfait : facile à peler, à mâcher, nourrissant et qui puisse être récolté toute l'année. Aujourd'hui, la banane a perdu son caractère merveilleux. Quatrième production agricole après le riz, le blé et le maïs, c'est le fruit le plus consommé au monde. Cent millions de tonnes sont produites chaque année, dont seulement 10% sont exportées. Pourtant ce marché, très convoité, fait l'objet d'un conflit de plus de dix ans sur la scène du commerce international. La banane est, en cela, un cas d'école révélateur des dommages que peut engendrer le libéralisme dans les pays sous dépendance économique.

Trois types de bananes sont vendus sur nos états :

La banane dite « dollar » est produite en Amérique latine. L'industrie bananière y est dominée par des sociétés américaines. Chiquita, Del Monte et Dole sont les trois principales multinationales. Elles contrôlent près des trois quarts du marché mondial.

La « banane dollar » est la plus compétitive. Sa recette : une production industrielle, très mécanisée sur des milliers d'hectares, et des coûts de main-d'œuvre au plus bas.

La « banane dollar » reçoit 17 fois plus de pesticides que la moyenne des cultures des pays industrialisés.



Photo : Colsiba

La banane appelée ACP provient de la zone Afrique, Caraïbes, Pacifique. Elle bénéficie d'un accès préférentiel à l'Union européenne. En effet, au cours de l'Histoire, ces anciennes colonies européennes ont tissé des liens commerciaux privilégiés avec l'Europe. Bien que les conditions de production y soient plus coûteuses, un système d'aide compensatoire leur permet d'accéder au marché. L'Europe assure ainsi un salaire presque décent aux travailleurs et la production y reste relativement artisanale (exploitations de quelques hectares, moins de pesticides, moins de machines).

La banane des plantations communautaires (Grèce, Canaries, Madère,

Martinique, Guadeloupe) bénéficient de conditions privilégiées. Pour les DOM-TOM, par exemple, les 35 h et le SMIC français sont appliqués. Les aides européennes permettent aux bananes ACP et européennes de rester financièrement attractives face à la « banane dollar ». Ces aides sont vitales pour des régions qui dépendent totalement du commerce de la banane. Souvent considérée, comme un modèle de partenariat Nord-Sud, cette coopération est aujourd'hui sujette à polémique.

Bananes ACP contre

« bananes dollar »

D'un côté, l'Union européenne favorise les productions de ses exporta-

teurs de la zone ACP, de l'autre les Etats-Unis soutiennent leurs multinationales. L'Europe tente de plafonner l'importation de « bananes dollar » en leur imposant un contingentement et un droit de douane dont les producteurs ACP sont exemptés. Jugées discriminatoires et en contradiction avec les lois du libre-échange, ces mesures sont dénoncées par les Etats-Unis qui fournissent chaque année plus de 65% des bananes consommées dans les pays de l'UE. Les Etats-Unis ont donc à plusieurs reprises porté le problème devant l'OMC (Organisation mondiale du commerce) réclamant une ouverture du marché européen.

Après plusieurs années de conflits et de compromis, l'Europe a, finalement, réduit les droits de douane sur les « bananes dollar » et supprimé, depuis le début de cette année, ses quotas d'importation. Des mesures imposées par l'OMC qui mettent à rude épreuve les producteurs de bananes ACP. Au nom du libéralisme, l'OMC voudrait mettre sur un pied d'égalité deux types de bananes, qui n'ont pas les mêmes coûts de production. Qui paye les dégâts écologiques et humains engendrés par l'exploitation à outrance des plantations de la « banane dollar » ? Il faut savoir que les premières victimes de ce conflit financier sont les ouvriers des bananeraies qui font partie des travailleurs les plus exploités au monde.

Camille Dèche

Ouvriers contre multinationales

16 000 anciens ouvriers agricoles, dans 11 pays, ont entamé des poursuites contre les compagnies de banane Dole, Chiquita, ainsi que contre les compagnies pétrochimiques Dow, Shell et Occidental.

Cause du litige : le nématicide Nemagon (DBCP), un pesticide anciennement utilisé dans les bananeraies qui entraîna stérilité, malformations à la naissance, problèmes aux reins et au foie.

L'union fait la force

Eric de Lucy est président de l'Union des Groupements de Producteurs de Banane (UGPB). Depuis deux ans, ce « Monsieur Banane » des Antilles a mis fin aux querelles des planteurs et assaini la profession. « Il a réalisé un excellent travail, reconnaît Daniel Métayer, conseiller du ministre de l'Agriculture, et avec lui toute la filière banane. Là où régnait hier la cacophonie dans un marché divisé en plus de 40 marques, ne subsistent aujourd'hui que deux groupements à la Martinique et un seul à la Guadeloupe ; 90 % de la production sont dorénavant commercialisés par l'UGPB. »

L'exemple suisse

En Suisse, une banane sur deux est désormais équitable. En février 2004, Coop, le numéro deux de la distribution helvétique a décidé de s'approvisionner exclusivement en bananes labellisées Max Havelaar. Et le consommateur suisse apprécie puisque les ventes de bananes équitables sont passées de 35 à 50 % du marché en un an. La Suisse occupe la première place du classement des consommateurs de produits solidaires.

Le cas du Costa Rica

Une délégation de l'association Peuples Solidaires revient du Costa Rica avec un rapport alarmant sur les conditions de travail dans les bananeraies. Maude Ferral nous en fait le bilan :

Syndicats

La liberté syndicale est presque « clandestine ». Au Costa Rica, il faut 50 % de salariés syndiqués plus un pour avoir droit à la négociation collective. Et dans les plantations de bananes, l'employeur fait en sorte que cette majorité ne soit jamais atteinte. La méthode du chantage est très répandue dans le pays. On propose à un ouvrier de quitter son syndicat contre un emploi pour son frère ou un logement offert...

Conséquences écologiques

Les rejets de produits toxiques et de sacs plastiques liés à la production sont désastreux. A terme la pollution engendrée par la culture de la banane pourrait avoir un impact néfaste sur le tourisme, première source de revenus du pays. Si l'on met sur une balance, d'un côté, le poids économique des plantations, en terme de salaires et revenus et de l'autre, l'environnement, les Costaricains sont perdants. Mais les multinationales ont déjà commencé à acheter des terres dans d'autres pays (Equateur, Brésil, Afrique) pour se préparer à partir quand les terres seront trop abimées.

La santé des ouvriers est également mise en jeu. La fumigation de pesticides se fait par avion alors qu'ils sont encore dans les plantations. Parfois, ils sont en pause déjeuner et les substances toxiques tombent sur leur nourriture. S'en suivent des problèmes de santé, de stérilité ou de malformations fœtales.

Certification des plantations

Le ministère du Travail est actuellement en procès contre la multinationale Dole. Celle-ci soutient que l'environnement et le droit du travail sont respectés dans ses plantations et chez ses sous-traitants. Elle s'appuie pour cela sur sa certification SA 8000 et sur Europgap. Pourtant, d'après des témoignages d'ouvriers, quand les auditeurs chargés de la certification se déplacent, les plantations sont nettoyées et tous les éléments gênants sont cachés. Ils expliquent : « quand les gens d'Europgap sont là, tout à coup, on nous oblige à faire comme si les règles étaient bien respectées ». D'après les syndicats costaricains, les certifications sont un outil que les multinationales veulent substituer à la négociation collective.

Des droits de douane équitables ?

L'idée de moduler les droits de douane en fonction du respect de critères sociaux et environnementaux est séduisante. Elle est avancée par le réseau européen d'associations et de syndicats Euroban*. Ce dernier propose par exemple, que des bananes répondant à 25% des critères définis, se voient appliquer une réduction de 25%

de droits de douane, alors que celles respectant les critères à 100% en soient exemptées. D'autres schémas sont envisageables, mais de nombreuses questions restent en suspens : à commencer par celle de la compatibilité d'un tel dispositif avec les règles de l'OMC. « A défaut, rien n'empêche la Commission européenne de signer un accord sur le remboursement des droits de douane avec les pays fournisseurs dans lesquels des démarches de progrès sont initiées, note Denis Loeillet du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement). Sur le modèle de l'aide technique et financière versée depuis des années aux pays ACP, l'Union européenne pourrait financer des projets. »

*Euroban : « European Banana Action Network », rassemble 35 associations et syndicats et 13 pays européens. Il milite pour améliorer les conditions de vie des travailleurs agricoles des plantations et des petits producteurs. Source : ALTERNATIVES ECONOMIQUES (N°232 bis • janvier 2005)



Photo : Banana Link

En savoir +

www.cgt.fr espace internationale • europinter@cgt.fr
Tel : 01 48 18 84 77 • Fax : 01 48 18 84 43

CIRAD Institution de recherche agronomique au service des pays du sud. 42, rue Scheffer 75116 Paris
www.cirad.fr • Tel : 01 53 70 20 00

Bananes équitables : www.artisansdumonde.org

Max Havelaar : 261, rue de Paris 93100 MONTREUIL
www.maxhavelaar.fr • Tel : 01 48 70 07 68

Peuples Solidaires : 2b rue Jules Ferry 93 100 MONTREUIL
www.peuples-solidaires.org • Tel. 01 48 58 21 85

OGM, la grande inconnue

Du riz dans lequel on ajoute un gène de scorpion ou des tomates auxquelles est incorporé un gène de saumon deviennent des organismes génétiquement modifiés : c'est la transgénèse. On peut trouver sous forme "OGMisée" un éventail impressionnant de plantes : maïs, riz, pomme de terre, tomate, tournesol, colza, betterave, tabac et bientôt, blé, banane, concombre, melon, fraise, laitue, pomme, petits pois... Toutefois, quatre plantes modifiées sont essentiellement cultivées, le maïs et le soja pour 84 % des cultures, puis le coton et le colza.

Depuis toujours, l'homme a essayé d'améliorer ce qu'il trouvait dans la nature. Dans l'agriculture, il a favorisé les croisements d'espèces afin d'obtenir de meilleurs rendements ou des variétés plus résistantes. Mais jusqu'aux modifications génétiques, il n'avait fait qu'essayer des alliances au sein d'espèces identiques ou très proches, alliances qui fonctionnaient plus ou moins bien, selon ce que la nature décidait. Les OGM sont très différents. Ils modifient artificiellement la structure fondamentale du vivant. Il est impossible de connaître aujourd'hui les conséquences pour demain de telles manipulations génétiques. Inventés depuis seulement une vingtaine d'années, ils sont depuis le début au centre d'une polémique. D'un côté, les pro-OGM (en font partie

les entreprises et les laboratoires qui les fabriquent et qui en vivent) affichent des buts louables tels qu'améliorer la productivité des récoltes, stopper la faim dans le monde, diminuer l'emploi des pesticides et enfin vaincre des maladies... De l'autre, des scientifiques indépendants, universitaires, écologistes et citoyens avertis qui contestent ces arguments (lire ci-dessous) et leur opposent le principe de précaution : « Les recherches en sont à leurs balbutiements, nous n'avons aucun recul, nous connaissons mal les risques. » Autrement dit, il faut poursuivre des études en milieu clos avant toute « mise dans la nature » et pratiquer des essais toxicologiques prolongés avant toute commercialisation.

Céline Bernard



Le refus des consommateurs protège encore le blé des OGM... pour combien de temps.

Génétiquement incorrect

Entretien avec Gilles-Eric Séralini

C'est autour d'un déjeuner (sans OGM!) que le président du conseil scientifique du CRII-GEN** prend le temps de revenir, pour L'âge de faire, sur les points clés du débat sur les OGM.

L.A.D.F. : Est-il vrai que les cultures OGM diminuent l'usage des pesticides ?

G.E.S. : C'est le contraire. Il ne s'agit pas du tout d'une méthode pour se débarrasser des pesticides mais d'un moyen pour que les plantes puissent les absorber sans mourir.

99,9 % des OGM sont des plantes à pesticides, pouvant absorber du désherbant ou produisant de l'insecticide. Les OGM entraînent la redistribution du marché des pesticides, pas leur diminution. En fournissant son désherbant avec les semences, l'industriel cherche à monopoliser le marché en affaiblissant ses concurrents.

De plus, les études qui montrent une diminution de l'emploi d'insecticide sur des plantes OGM qui en produisent sont incomplètes, voire mensongères puisqu'elles ne prennent pas en compte la quantité de substance toxique produite par la plante elle-même.

Cultiver des OGM permet-il d'augmenter la productivité des récoltes ?

Dans les OGM, il n'y a aucun gène qui stimule la productivité. Epancher un seul pesticide au lieu de trois ou quatre différents, cela simplifie les méthodes culturales et du coup représente un gain de productivité. Des études de la direction générale de l'agriculture à la Commission européenne montrent, au contraire, qu'il y a une diminution de production des sojas Roundup* de 5 % par rapport aux sojas normaux. En effet, le désherbant tue certaines bactéries du sol dont la plante a besoin.

Pourra-t-on mettre un terme à la faim dans le monde grâce aux OGM ?

On peut prêter toutes les bonnes intentions du monde

de aux fabricants qui le disent... Mais cela fait une dizaine d'années que les OGM sont commercialisés et on a toujours préféré engraisser nos bovins et nos porcs plutôt que les populations des pays pauvres. Au CRII-GEN, on aime bien travailler sur des faits et pour l'instant, les OGM sont un outil pour accentuer la dépendance des pays du Sud. C'est la même histoire que les brevets sur médicaments, ils empêchent les habitants des pays pauvres de se soigner. Or les OGM fonctionnent avec le même système.



Peut-on produire plus facilement certains médicaments grâce aux OGM ?

Il faut faire le tri entre promesses et réalité... Gardons à l'esprit que 99,9 % des OGM sont des plantes à pesticides, pas des médicaments. Cela fait dix ans que les OGM sont toujours les mêmes et ceux qui doivent sortir dans les quinze prochaines années seront encore des plantes à pesticides. Le problème majeur des plantes-médicaments est que les essais se font en cultures extérieures et que cela peut contaminer l'écosystème. Se servir du génie génétique pour faire des médicaments peut être utile mais leur production doit se faire en espace clos. Les cultures en extérieur sont une affaire de concurrence : c'est moins cher de semer des graines ou de planter en

plein champ que de construire une usine. Mais quels risques prend-on sur la santé publique pour une question de prix de revient ?

Comment sont testés les OGM ?

Alors que les tests sur mammifères (des rats) pour les pesticides et les médicaments durent deux ans avant toute commercialisation des produits, ceux sur OGM ne durent que trois mois. Les premiers OGM commercialisés en France n'avaient été testés que 15 jours sur 3 vaches ! Ces tests ne sont pas obligatoires. Ils sont pratiqués par les entreprises qui fabriquent les produits, ce qui pose un vrai problème d'indépendance.

Peut-on encore éviter les OGM ?

Ils ne sont présents que dans les pays où la législation est suffisamment laxiste. Il suffit de mettre en place deux choses pour que les OGM ne soient plus rentables. D'une part, la traçabilité : une fois étiquetés, les produits génétiquement modifiés se vendent mal car les consommateurs n'en veulent pas. D'autre part, rendre obligatoires les tests de deux ans sur les OGM : les laboratoires ne voudraient pas assumer leur coût élevé.

L'Europe se défend-elle assez contre les OGM ?

La législation européenne en matière d'OGM est l'une des meilleures au monde. Seulement 0,01 % des cultures y sont OGM. Le même pourcentage qu'au début de leur commercialisation, il y a dix ans. A l'époque, les prévisions étaient d'atteindre 50 % des cultures en l'an 2000. Plus de 150 pays ont suivi le continent européen dans sa volonté de traçabilité des OGM et essaient de copier les réglementations européennes en matière de tests.

* Roundup : herbicide produit par la firme américaine Monsanto.

** CRII-GEN : Voir Page 5

Propos recueillis par Céline Bernard en janvier 2006

Malus pour les producteurs

Si les producteurs avancent que les risques liés aux organismes génétiquement modifiés ne sont pas fondés, les compagnies d'assurance, elles, ne semblent pas être de cet avis. Aucune d'entre elles n'a souhaité pour l'instant s'engager à couvrir les éventuels frais en cas de dommages causés par une contamination sanitaire ou écologique.

Filière Bretagne-Brésil non OGM

En juin 2006 devaient arriver dans les ports de Bretagne 50 000 tonnes de soja non transgénique produit par près de 200 petits agriculteurs brésiliens et certifiés par Ecocert Brésil. Ce sera le résultat de la négociation en cours entre l'État du Paraná au Brésil qui veut faire de la qualité un argument commercial et la Région Bretagne qui, en juillet 2004, s'est déclarée région sans OGM. www.infogm.org.

Des chiffres

0,01 % des cultures européennes sont OGM. 97 % des cultures OGM alimentaires mondiales sont sur le continent américain (nord et sud). 1 milliard d'euros, c'est le budget publicitaire annuel commun des firmes OGM. 8 firmes multinationales produisent des OGM dont 5 principales : Monsanto (USA), Syngenta (Suisse), Pioneer (USA), Limagrain (France) et Bayer (Allemagne). Sur 3 millions d'hectares de terres cultivées en France en 2005, 500 sont consacrées aux OGM et 23 destinés à la recherche. www.ogm.gouv.fr 56 % du soja mondial sont génétiquement modifiés, 28 % du coton, 19 % du colza et 14 % du maïs. www.science-decision.net

Vignes OGM

L'association Terre et Vin du Monde, qui réunit plusieurs centaines de viticulteurs de France, d'Allemagne, d'Espagne et des Etats-Unis, demande l'interdiction des OGM dans le vin. « Nous estimons que les OGM, mettant en danger la biodiversité, appauvriraient la variété de nos cépages. Leur utilisation, même involontaire - par contamination - pourrait avoir des effets imprévus autant qu'irréversibles », a affirmé Alain Graillot, président de Terre et Vin du Monde. « ... l'avenir de notre métier ne s'élabore pas sous la seule influence et les seuls intérêts des scientifiques, des industriels et des technocrates », souligne Terre et Vin du Monde.



Qui est Gilles-Eric Séralini ?

Gilles-Eric Séralini est professeur des universités. Chercheur en biologie moléculaire et membre fondateur du CRII-GEN. Il siège au sein de deux commissions gouvernementales chargées d'évaluer les OGM. Il est l'auteur de « Ces OGM qui changent le monde » (Flammarion, 2004) et de « Génétiquement Incorrect » (Flammarion, 2003).

Les OGM, ça se mange ?

Des OGM dans nos assiettes, à notre insu...

La législation européenne, et surtout la méfiance de la population vis-à-vis des OGM, avait jusqu'à maintenant relativement bien protégé l'agriculture européenne des productions génétiquement modifiées*. Cependant, l'importation, elle, en est autorisée depuis 1996. L'Europe importe du soja et du maïs génétiquement modifiés. On trouve ces ingrédients dans la composition de nombreux produits alimentaires, notamment sous forme d'additifs comme la lécithine de soja ou le sirop de glucose.

Quelle traçabilité pour le consommateur ?

L'étiquetage des produits à base d'OGM est obligatoire en Europe depuis le 18 avril 2004. La loi permet aux produits contaminés involontairement de signaler la présence d'OGM uniquement à partir d'une teneur de 0,9 %. Sous ce seuil, aucune obligation de transparence vis-à-vis des consommateurs. Or, aucune corrélation scientifique entre la teneur, même très faible, d'un produit et son innocuité n'a été établie à ce jour. Vu l'accueil réservé aux aliments génétiquement modifiés en Europe, aucune grande marque n'a encore osé utiliser des OGM au-delà des 0,9 % tolérés.

En 2004, Greenpeace et son réseau de détectives** n'ont recensé qu'une trentaine de produits concernés sur plus de 80 000 références. Il convient cependant d'être vigilant vis-à-vis des sous-marques qui, de par leurs bas prix, sont largement utilisées dans la restauration collective. Un bon moyen pour entrer dans notre alimentation à notre insu. Enfin, l'obligation d'étiquetage ne concerne pas les produits issus d'élevages d'animaux (viande, œufs, lait, produits préparés). Pourtant, environ 80 % de la production mondiale d'OGM sont consacrés à leur alimentation.

Céline Bernard

*En France, par exemple, les cultures commerciales ont été délivrées de 1996 à 1999 (date du moratoire). Aujourd'hui, seuls un tabac, un célllet, une chicorée, et trois maïs sont autorisés. Source: www.ogm.org/index.php
Suite à la récente décision de l'OMC, la situation pourrait changer.
** Voir page Aller Plus Loin.

La faux s'il le faut !

A 72 ans, Guy Wanderpepen pourrait couler une retraite paisible dans sa ferme à Hestrud, au cœur de l'Avesnois (Nord). On le trouve au contraire aux quatre coins du pays pour affirmer ses convictions et mener les combats pour lesquels il a jadis manqué de temps. « Nous allons droit dans le mur et rien ne se passe », lâche-t-il. Ce n'est pas une question d'idéologie mais de réalités bien concrètes : paysan et fils de paysan, il a vécu la révolution productiviste des années 60. « J'y ai cru, dit-il, mais j'ai vite déchanté : en installant en 1961 un atelier industriel de 6000 pondeuses, j'ai compris trop tard que j'avais mis le doigt dans un mauvais engrenage. » Il s'en est sorti là où beaucoup ont tout perdu, mais il n'oublie pas. Réduit au rôle de tâcheron dans sa propre ferme et prisonnier de ce système, la décision ne lui appartenait plus. « C'était le début de la fin de l'agriculture paysanne, regrette-t-il. J'ai quitté



la FNSEA¹ en 1965 pour rejoindre Bernard Lambert et les Paysans travailleurs², puis la Confédération paysanne ». Cependant, son asservissement durera 16 ans, le temps des remboursements d'emprunts. Aujourd'hui, il est aussi membre d'ATTAC³ et anime deux associations locales de défense de l'environnement. Jenny, sa femme, affirme qu'« il ne peut pas s'empêcher

d'aller là où il sait la nature malmenée ». Les OGM imposés par les multinationales, c'est la suite de sa propre histoire et leur refus s'impose à lui comme un devoir : il rejoint le collectif des faucheurs volontaires qui compte aujourd'hui 5 000 membres. « Dans la volonté d'imposer les OGM contre le gré des gens, j'ai reconnu de suite la main mise sur le vivant par quelques multinationales », dit-il. Sa participation à plusieurs opérations d'arrachage de plants OGM, dont le maïs Monsanto de Greneville-en-Beauce le 14 août 2004, lui vaudra d'être inculpé avec 49 compagnons.

Le procès a eu lieu le 27 octobre dernier et, grande première, le juge leur a donné raison : relaxe pour tous (voir encadré). Appelé à la barre, Guy avait demandé au tribunal : « Y a-t-il encore un pilote dans l'avion de l'économie ? Je pense que des pirates sont aux commandes et que le crash est assuré ». Le 12 janvier dernier, 9 autres faucheurs sont aussi relaxés, cette fois par le tribunal de Versailles, confirmant la prise en compte par la justice de l'inscription récente du principe de précaution dans notre constitution.

Alain Duez

1. FNSEA Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles liée au productivisme.
2. Paysans travailleurs, syndicat paysan créé en 1972, acteur de la création de la Confédération Paysanne en 1987.
3. ATTAC Association pour la taxation des transactions financières pour l'aide aux citoyens. créée en 1998, elle est une des fondatrices du mouvement altermondialiste.

Les risques réels des OGM

Entre le fantasme de l'homme mutant et l'utopie du risque zéro, difficile de se faire une idée sur les risques concrets des OGM. Une petite mise au point sur des risques sanitaires et écologiques réels.

Risques sanitaires

Les OGM imbibés de pesticides, qu'ils ont tolérés ou produits et qu'ils contiennent toujours, constituent le premier danger pour l'être humain. On ne risque pas une mort brutale mais l'absorption de ces produits chimiques peut provoquer des maladies métaboliques à moyen et long terme. Vérifiables en deux ans sur des rats, ces maladies pourraient mettre, chez l'homme, de quelques mois à quelques années pour provoquer des cancers hormono-dépendants, cancers de l'utérus, de la prostate ou du sein, des problèmes de stérilité, des malformations congénitales, des problèmes immunitaires et métaboliques (diabète), des septicémies, des problèmes digestifs...

Un second problème majeur est la présence de gènes marqueurs résistants aux antibiotiques. La plupart des OGM anciens et certains récents, comme le MON 863 (maïs insecticide), contiennent ces gènes qui simplifient les méthodes de production. Ils ne sont ni essentiels ni nécessaires, ils abaissent simplement le coût de production. Dans quelle mesure vont-ils contribuer (ou pas) aux maladies de résistance aux antibiotiques, qui font déjà

10 000 à 15 000 morts par an en Europe ? On ne sait pas.

Risques écologiques

La transgénèse donne aux plantes un caractère dominant face à la sélection naturelle. Sorties des laboratoires, le risque majeur est qu'elles se disséminent par pollinisation en créant de nouvelles plantes hybrides envahissantes. Ceci constituerait une pollution génétique sans précédent et irrémédiable. Pour détruire ces plantes hybrides sauvages, dont l'héritage génétiquement modifié est résistant aux pesticides, il faudrait avoir recours à de nouveaux désherbants plus puissants. Quelles conséquences cela produira-t-il sur l'écosystème et la biodiversité ? On ne sait pas.

C. B.

Source: CRII-GEN

Un jugement historique

Relaxe pour les 49 faucheurs d'Orléans (le 27 octobre dernier).

Le tribunal correctionnel d'Orléans s'est expliqué sur la notion de prévention en indiquant notamment que celui qui agit en état de nécessité commet un « acte socialement utile ». Il reconnaît que la « dissémination de maïs génétiquement modifiés en plein champ s'accompagnait d'une diffusion incontrôlée de gènes modifiés dans l'environnement ».

Il admet que, compte tenu de l'absence, au moment des événements, de lois françaises transposant le principe de précaution européen, les prévenus ne disposaient pas d'autres moyens d'agir pour obtenir satisfaction.

Enfin, Il conclut à une stricte proportionnalité entre les moyens mis en œuvre et la gravité de la menace.

Ils ont fait sans...

En Australie, des chercheurs ont cultivé de nouvelles espèces de plantes qui survivent en milieu acide. S'ils se sont basés sur des méthodes de diagnostic génétique, les plantes n'ont pas été modifiées.

Au Brésil, des chercheurs ont sélectionné une variété rare de caféier parmi 3000 plants de café. Le café produit ne contient presque pas de caféine tout en conservant son arôme. En manipulant génétiquement des plants de café, des scientifiques japonais avaient réussi à réduire leur teneur en caféine mais, sur le plan du goût, le résultat était médiocre.

À Madagascar

Recette : repiquer les grains de riz à raison d'un par trou (et non trois), respecter un plus grand espacement, maintenir une humidité constante des champs sans inondation, utiliser des engrais biologiques et non pas chimiques... Résultat : un rendement accru de manière considérable.

Mise au point il y a quelques années par un prêtre jésuite, cette méthode est pratiquée aujourd'hui dans vingt pays.

www.blauen-institut.ch

Japon : accroissement de productivité du riz sans génie génétique.

Des chercheurs chinois et japonais ont cultivé une variété de riz robuste dont le rendement est particulièrement élevé. Les plants portent de nombreux grains. Les tiges sont courtes et fortes donc, malgré leur poids, ne rompent pas facilement. Ce riz a été cultivé à l'aide de marqueurs moléculaires.

(New Scientist, 23.6.05)

Canada : céréale de printemps résistante au gel - sans génie génétique.

S'appuyant sur des méthodes de culture modernes et à l'aide de gènes marqueurs, des chercheurs ont sélectionné un blé de printemps résistant au gel. Cette nouvelle variété appelée Saskhardy N° 8 devrait permettre aux cultivateurs d'économiser des millions de dollars.

(WGRM, 1.6.05)

En savoir +

** CRII-GEN Comité de Recherche et d'Information Indépendante sur le Génie Génétique. 40 rue Monceau, 75008 PARIS
www.crii-gen.org • criigen@ibfa.unicaen.fr
Soutenir le CRII-GEN, voir page « Aller plus loin »

www.eu.int Communauté Européenne
www.infogm.org Veille citoyenne sur les OGM
www.greenpeace.fr
www.afssa.fr agence française de sécurité sanitaire des aliments

www.efsa.eu.int Autorité européenne de sécurité des aliments

Bibliographie :

Hervé KEMPF, *La guerre secrète des OGM, Le Seuil, 2003.*
Corinne LEPAGE et François GUERY, *La politique de précaution, PUF, 2001*
Collectif CC-OGM « Société civile contre OGM », éd. Yves Michel, 318 p., 19 euros.

Deux choix face aux carences alimentaires

Les aliments médicaments

Qu'on les nomme aliments santé, fonctionnels ou alicaments, tous ont la même prétention : réunir les avantages des aliments et des médicaments. Depuis le premier yaourt au bifidus lancé en 1986, la gamme s'est élargie avec les jus de fruits multivitaminés, les céréales enrichies en minéraux, les œufs aux acides gras oméga 3, le lait supplémenté en fer et calcium sans parler des deux produits vedettes, Actimel de Danone et la margarine Proactiv.

A l'aide de quelques slogans bien vendeurs comme « ce qu'il vous fait à l'intérieur se voit à l'extérieur », le concept a séduit le consommateur. D'après Saadi Lahlou, chercheur en psychologie sociale : « Nous croyons dur comme fer à la magie des aliments. Cela ne pourra jamais être combattu par des arguments rationnels, puisque cela provient d'un conditionnement biologique qui commence chez l'enfant ». La faute à nos parents donc ! Avec des sentences comme « mange ta soupe, ça va te faire grandir ! », ils nous auraient préparés à bien des croyances ultérieures. Et quelques années plus tard cela engendre d'étranges comportements comme avaler une boisson probiotique « qui concentre l'énergie et remet chaque jour en pleine forme » au lieu d'un petit-déjeuner équilibré, ou bien manger des caramels « riches en fibres alimentaires stimulant la microflore intestinale » à la place des fruits et légumes !

Quand le consommateur mord à l'hameçon, les industriels se réjouissent. Les alicaments représentent 4 % du marché alimentaire français et une croissance annuelle de 20 % en Europe. Mais quel fondement de vérité dans ces slogans ? A ce jour, la communauté scientifique reste prudente. Tout en reconnaissant les liens entre l'alimentation et la santé, elle rappelle que la preuve qu'un alicament pouvait soigner une maladie en particulier n'a jamais été faite. Aussi en France, s'il est permis de rappeler sur un paquet de céréales que la consommation de fibres facilite le transit

intestinal, il est interdit de dire que sa consommation prévient le cancer du colon. A la différence des Etats-Unis ou du Japon, où rien n'empêche de vanter des chewing-gums anti-rhume ou des boissons contre le cancer.

Mais certains de ces produits, enrichis en vitamines et minéraux par exemple, ne pourraient-ils équilibrer notre alimentation malmenée par la vie moderne ? Ce serait oublier un principe fondamental rappelé par Silvia Gardiol, diététicienne à l'Association suisse pour l'alimentation : « les alicaments ne remplacent pas une alimentation équilibrée, riche en fruits et en légumes. Certains de ces produits pourraient être utilisés comme complément, lors d'un besoin accru en vitamines ou sels minéraux, en début de grossesse, par exemple... Mais on ignore quelles vitamines doivent être associées et à quel dosage pour prévenir l'apparition de maladies ». Alors, compenser les carences de la « malbouffe » par un cocktail d'aliments est peut-être un moyen de se donner bonne conscience, mais pas forcément bonne santé !

Au moins faudrait-il que l'aliment choisi pour être enrichi soit déjà d'une bonne qualité nutritionnelle. Or, c'est rarement le cas. « Impossible de conseiller aux gens de manger régulièrement des biscuits ou des caramels enrichis », conclut Sylvia Gardiol.

Le marché américain nous montre d'ailleurs jusqu'où l'absurdité peut aller. Vitamines et minéraux sont principalement introduits dans des aliments totalement inutiles sur le plan nutritionnel comme les bonbons ou les chewing-gums !



Mais, en France aussi, les limites du bon sens semblent dépassées ! La décision de Maaf Assurances de réduire de 40 euros les cotisations des adhérents qui consomment les produits « anti-cholestérol » Proactiv indignent l'association UFC-Que Choisir : « La Maaf et Unilever viennent de franchir un pas supplémentaire dans l'instrumentalisation scandaleuse de la santé à des fins purement marketing... Unilever serait mieux inspiré de diminuer la matière grasse ou les sucres dans les autres aliments qu'il fabrique ! »

Alors pas efficaces, plus chers et souvent associés à des aliments peu sains, on se demande quel est l'intérêt des alicaments ! Surtout que les alternatives naturelles existent : une cuillère à soupe d'huile de colza ou de noix contient dix fois plus d'oméga 3 qu'un litre de lait enrichi ! Et pourquoi ne pas avoir recours aux graines germées naturellement riches en vitamines ?

Sophie de Malglaive

Un alternative naturelle : les graines germées

Encore peu connues, les graines germées en raison de leurs multiples vertus pourraient représenter une sérieuse alternative aux produits fabriqués par les industriels.

Il y a plusieurs millénaires que les Egyptiens, les Indiens et les Chinois connaissent les bienfaits de la germination des graines. Aujourd'hui les études scientifiques le démontrent : la germination améliore considérablement les qualités nutritionnelles et la digestibilité des graines. Tous les éléments indispensables à la vie sont présents : protéines, glucides, lipides, sels minéraux, oligo-éléments, vitamines et surtout les fameux enzymes qui aident à la transformation de l'amidon en sucres simples et à celle des protéines en acides aminés assimilables. La distribution de graines germées à 200 000 personnes au nord de l'Inde, pendant la famine de 1938 à 1941, a d'ailleurs permis de lutter efficacement contre le scorbut et la malnutrition.

Autres avantages : les graines ne coûtent pas cher et se conservent très longtemps (au moins deux ans sans problèmes). Il en existe de multiples sortes (céréales, légumes,...) A chacun de tester et de choisir en fonction de ses préférences car les saveurs varient d'une graine à l'autre.

On peut se référer à divers documents (livres, articles sur Internet) pour connaître les apports de chaque graine en protéines, vitamines et autres éléments et les temps de germination.

Comment faire germer des graines ? Au contact de l'eau, de l'air et de la chaleur, le métabolisme de la graine va se réveiller et elle se mettra à croître. Pas besoin d'avoir la main verte pour cela, quelques ustensiles suffisent : un bocal en verre recouvert d'une gaze fixée avec un élastique ou un germoir, un peu d'eau, quelques minutes par jour et bien sûr, des graines !

S. de M.

Ndlr : On peut commencer avec un simple bocal, un élastique et un morceau de gaze en guise de germoir.

1/ Trempage : au début, il est conseillé de faire germer de petites quantités de graines (2 cuillères à soupe) afin de se familiariser avec le procédé. Dans le bocal, couvrir les graines si possible avec une eau de source très peu minéralisée. Faire tremper de 1 à 5 heures pour les petites graines (lin, cresson, luzerne, sésame) et une nuit pour les autres.

2/ Rinçage : retourner le bocal pour vider l'eau, puis rincer les graines sous l'eau du robinet. Un bon rinçage favorise la croissance des graines. Retournez le bocal et posez-le sur son support incliné si vous possédez un germoir ou sur un égouttoir pour que l'eau résiduelle puisse s'écouler. Répétez l'opération de rinçage 2 fois par jour si la température ambiante est supérieure à 22°C.

3/ Germination et consommation : les temps de germination sont variables : 1 jour pour le tournesol, 3 à 6 pour les lentilles. Dès l'apparition du germe, on peut consommer les graines ou les laisser grandir pour obtenir un peu de « salade ». A déguster nature en mâchant longuement, en salade, pour garnir des sandwiches ou agrémenter des soupes.



Fausse vertu des oméga 3

Les acides gras polyinsaturés oméga-3 n'ont aucun effet significatif sur le risque de cancer, selon une synthèse des différentes études sur le sujet réalisée par des chercheurs américains et parue dans le « Journal of the American Medical Association ».

Banque de données des aliments

Le premier congrès d'EuroFIR se tiendra le 28 février à Londres. EuroFIR est le réseau d'excellence européen sur les systèmes de banques de données sur la composition des aliments. Le projet est financé par la Commission européenne dans le cadre de la priorité « Qualité et sûreté alimentaires ». www.eurofir.net

Le marché du stress

Les ventes de compléments alimentaires censés lutter contre le stress ont augmenté de 63% en 2004. Outre leurs allégations fantaisistes, ils seraient mal assimilés par l'organisme. Que choisir (Sept. 2005)

« Vittel goût trop la pêche »

Le juge l'estime « de nature à conduire le consommateur moyen à considérer cette boisson comme une alternative aux sodas, bienfaitrice pour la santé. » et donne raison à Que choisir. Que choisir (Fév. 2006)

Le pain bis avant le blanc

Moins 68% de fibres, - 72% de magnésium, - 64% de fer, - 60% de potassium, - 5% de calcium, c'est le bilan déficitaire affiché par le pain blanc face au complet. Le Canard enchaîné (11 janv. 2006)

Aveu tardif

Des chercheurs de L'Institut national de la recherche agronomique (INRA) reconnaissent lors d'un colloque organisé par l'Institut Français de la Nutrition que les aliments les plus subventionnés par l'Europe sont globalement ceux que les nutritionnistes déconseillent : pain blanc, viandes rouges, sucre, beurre, poudre de lait écrémé... Le Canard enchaîné (4 janv. 2006)

Publicité mensongère ?

Et l'éthique dans tout ça ? Si les entreprises savent qu'elles flirtent avec la publicité mensongère, la législation française est suffisamment imprécise pour que, jusqu'à présent, aucune affaire de tromperie sur la marchandise n'ait été déclarée. Nos voisins helvétiques ont en revanche interdit depuis 1999 l'odorisation trompeuse des produits alimentaires. Transrural initiatives n°292 (Sept. 2005)

En savoir +

• www.ressources.iamm.fr/theses/60.pdf
• www.dietbio.com/dossiers/fr/graines_germees/
• www.naturosante.com/rubriques/conseils/conseil.php?25

Bibliographie :

Thèse de Hiba El Dahr, Le marché des alicaments, un marché spécifique, 2001
Bernhard KITOUS, Les alicaments, enjeux et scénarios, éd. ENSP, 2003, 32 euros
Marcel MONNIER, Graines germées, livre de culture, éd. Vivez Soleil, 2004, 26 euros

Un regard sur nos banlieues

Quiconque prend la peine de regarder de près notre histoire passée et présente ne peut que s'inquiéter de l'inflation verbale qui a marqué les récents événements survenus dans nos « banlieues » : parler d'« émeutes urbaines » est, ici, gravement mensonger. Une émeute suppose une organisation ou, au moins, une coordination... Une émeute ne se déroule pas seulement la nuit, dans quelques lieux bien ciblés, mais s'étend progressivement dans toute la ville et entraîne toute la population avec elle... Une émeute a des visées politiques ou, simplement, de pillage, mais elle ne se contente pas de brûler des voitures et d'insulter les forces de l'ordre...

En réalité, nous avons assisté à tout autre chose : des manifestations spontanées, perlées et qui s'engraient les unes sur les autres dans une surenchère de spectaculaire. Sous les yeux des caméras de télévision, des jeunes manifestaient leur rage en créant le seul spectacle possible pour eux, des braisiers dans la nuit. Faute de pouvoir participer à cette société où le « peuple » fait la loi bien plus que la police, où les privilégiés s'exposent avec insolence dans tous les médias, ils décidaient de « crever l'écran », de transgresser les limites pour se montrer « à la une » et nous rappeler leur existence...

Evidemment, pour la pensée paresseuse de nos « élites », de tels propos sont inacceptables : ils dédouanent la « racaille » de ses responsabilités et nous entraînent vers une « dérive compassionnelle » qui nous fait tout excuser. Car, nos élites, aujourd'hui, ne savent plus penser dialectiquement : elles imaginent que tenter de comprendre signifie absoudre,



voire promouvoir la transgression. C'est tout le contraire, justement : tenter de comprendre est la seule attitude qui peut permettre de faire entendre une ferme condamnation et de faire accepter une nécessaire sanction. Sans une communication minimale avec eux, sans un travail pédagogique de fond à leur côté pour réidentifier les interdits fondateurs et montrer en quoi ils les protègent eux aussi, ces jeunes ne verront dans nos condamnations d'adultes que les caprices de la tribu d'en face. Ils ont tort, évidemment : mais là n'est pas le problème.

Le problème est de savoir si l'on cherche à les « intégrer » dans un « pacte social » dont ils soient partie prenante ou bien si nous voulons seulement rajouter l'exclusion de la sanction qui stigmatise à celle de la faute qui exclut.

Car - on rougit de devoir le rappeler - les principes de notre droit sont formels sur ce plan : par sa faute, une personne s'exclut du groupe social et c'est par la sanction assumée qu'elle s'y réintègre. Ce que nous devons réinventer, c'est donc des « sanctions qui intègrent », des sanctions imposées certes, mais par lesquelles les jeunes retrouvent une place possible et reconquièrent leur propre fierté. Nous le savons tous : c'est vrai dans une fratrie, dans une classe, dans une société : quand quelqu'un veut prendre toute la place, c'est qu'il n'a pas de place. Quand des jeunes brûlent des voitures, c'est que nous ne leur avons pas donné les moyens de brûler pour autre chose. Dire que tout est affaire d'éducation devient alors un pléonasme... Comment certains peuvent-ils l'oublier ?

Philippe Meirieu

Dernière minute

Les banlieues visées par les économies de budget. Comme le signale Le Canard Enchaîné, les crédits de paiement pour « l'aménagement des quartiers participant à la rénovation urbaine » ont chuté de 22 % (soit 28 millions) dans le budget 2006. L'hebdomadaire souligne également que les crédits destinés à la lutte contre l'habitat insalubre sont, eux, sabrés de 16 % ... (hebdo du 25/01/06)



Qui est Philippe Meirieu ?

Professeur en sciences de l'éducation à l'université Lumière Lyon 2, Philippe Meirieu a été enseignant en primaire, collège et lycée. Spécialiste de la pédagogie, il est l'auteur de nombreux ouvrages dans ce domaine. Il a animé pendant des années une expérimentation pédagogique consacrée à la diversification des itinéraires d'apprentissage. Formateur d'enseignants, il collabore également à la revue des Cahiers Pédagogiques. Intervenant souvent dans les établissements scolaires et animateur d'équipes de recherche, c'est avant tout un homme de terrain.

Lettre à un jeune professeur, ESF éditeurs, 2005 (9,5 euros)
Le monde n'est pas un jouet, éd. Desclée de Brouwer, 2004 (22 euros)
www.meirieu.com

ils nous écrivent...

Plantes et semences sans papiers

La prêle des champs... déchante

Des petits producteurs de plantes médicinales sont attaqués en justice. Leur crime : avoir vendu de la Prêle des Champs sans Autorisation de Mise sur le Marché.

« Nous sommes un groupe de 15 petits producteurs français de plantes aromatiques et médicinales en agriculture biologique, installés depuis 1985 dans différentes zones de montagne (Cévennes, Limousin, Corse et Alpes). Nous produisons une cinquantaine de plantes pour les infusions et une gamme d'huiles essentielles, d'eau florales et de cosmétiques simples. Nous pratiquons la vente directe dans le circuit des boutiques spécialisées (biocoop, diététiques, vente par correspondance...).

Aujourd'hui, nous sommes condamnés par la justice française pour avoir vendu de la Prêle des Champs* en sachet pour les infusions, en dehors du circuit pharmaceutique. Selon le jugement prononcé par le Tribunal correctionnel de Nîmes le 29 novembre 2005, cette plante appartiendrait, soit au monopole de la pharmacie, soit à la catégorie des nouveaux aliments (???) pour lesquels il est nécessaire d'obtenir une autorisation de mise sur le marché ! Nous devons verser une amende de 3 000 euros au nom de la Sica** Biotope,

et Jean-Louis Fine son représentant 2 000 euros ! Cette sanction et ses conséquences prévisibles mettent notre existence en danger. La dimension économique et le caractère particulier de notre activité ne nous permettent pas de faire face à une telle somme, à laquelle s'ajoutent environ 10 000 euros de frais de défense. Aussi appelons-nous à l'aide les producteurs, transformateurs, distributeurs ou consommateurs européens afin de nous aider à assumer notre volonté de défense qui se traduit aujourd'hui par notre décision de faire appel de ce jugement, afin de contester cette décision « injuste » et de conserver l'intégrité de notre gamme. »

* La Prêle des champs est utilisée par les hommes depuis des milliers d'années. On en a retrouvé des fossiles datant du paléozoïque. Les Romains s'en servaient comme tonique et reconstituant général, les Amérindiens pour aider le développement des fibres musculaires et souder les fractures.

** SICA : Société d'intérêt collectif agricole.

Contact :
Biotope des Montagnes
Village actif
30460 SOUDORGUES
biotope@biotope-fr.com
Cartes postales de soutien à commander.

Les semences Kokopelli

Le 9 décembre dernier, la société grainetière Baumaux attaque en justice l'association Kokopelli pour avoir mis sur le marché des semences n'étant pas répertoriées dans le catalogue national officiel des semences.

L'association Kokopelli, créée en 1999, a pour but de préserver la biodiversité en conservant et distribuant des semences biologiques anciennes. Une sorte de banque de graines. Cette collection planétaire est présentée dans l'ouvrage « Semences de Kokopelli ».

A ce jour, ce sont 2 000 variétés ou espèces qui sont distribuées par l'association, dont 550 variétés de tomates, 300 de piments doux et forts, 130 de laitues, 150 de courges, 50 d'aubergines, etc.

Contact :
131, Impasse des palmiers
30100 ALES
Tél. 04 66 30 64 91
www.kokopelli.asso.fr

Les pensions de paix



Des anciens appelés d'Algérie versent intégralement leurs retraites militaires à des associations œuvrant pour la paix.

Lors de cette guerre inutile, nous les gars du contingent nous ne disions rien et n'avons pas eu le courage de hurler notre désaccord au monde.

Aujourd'hui, à 65 ans, bien que percevant des retraites modestes, nous avons décidé de demander la retraite du « combattant » de 425 euros par an et d'en reverser l'intégralité à des populations qui souffrent des guerres ou à des organismes qui œuvrent pour la paix ou le développement. Nous pensons qu'aucun conflit ne peut se résoudre durablement par les armes. Ce que nous avons vu et vécu, l'inutilité de ce conflit, la conscience de l'horreur de la guerre, le désir de transmettre ce message aux jeunes générations nous ont

inspirés cette démarche. Nous ne voulons pas cet argent pour nous.

Dans ce but, en 2004, nous avons créé « L'Association des anciens appelés en Algérie contre la guerre. » Commencée à quatre, l'association accueille aujourd'hui nombre d'anciens combattants de toute la France. Chaque année, l'assemblée générale des membres de l'association décide de

reverser les fonds perçus.

En 2004, l'argent recueilli a aidé des enfants et des adolescents en difficulté en Tchétchénie et en Ingouchie où ils sont réfugiés dans des camps. En 2005, nous avons soutenu un centre de rééducation pour enfants handicapés à Sétif en Algérie.

Cinquante ans après, il est temps de tourner la page et de tisser des liens avec les populations algériennes qui ont tant souffert de ce drame.

Nous avons également créé « les amis de l'association » pour tous ceux qui veulent s'engager sur une participation libre ou qui ne sont pas d'anciens combattants.

*Association des anciens appelés en Algérie contre la guerre : Chez Rémi Serres "Istricou" 81 140 CAHUZAC/Vère
Tel : 05 63 33 18 10*

Dossier

L'irruption de la question

Le risque n'est-il pas aussi vieux que l'industrialisation, que le monde ? Avec l'accroissement de l'espérance de vie, les conquêtes de l'État providence et les progrès de la technique, ne vit-on pas aujourd'hui, dans les pays riches, dans un monde moins risqué qu'auparavant ? La dramatisation actuelle des risques n'est-elle qu'un effet de mode médiatique ?

L'état des lieux

Risques d'hier et d'aujourd'hui

Il importe tout d'abord de distinguer catastrophe naturelle et risque. À la différence des dégâts d'une catastrophe, les risques relèvent de décisions, de choix arrêtés au vu d'avantages et de possibilités technico-économiques, dans un monde entièrement pénétré par la technique. On ne peut plus en imputer la responsabilité à un facteur externe tels la nature, Dieu ou la malchance. Aujourd'hui, les risques posent le problème incontournable de l'imputation de la responsabilité, bien que les règles scientifiques et juridiques en vigueur ne prévoient l'attribution de la responsabilité que dans des cas exceptionnels.

La justice est dépassée

C'est l'édifice juridico-politique qui est pris en défaut. La justice ne peut sanctionner, le politique ne peut réguler parce que la science est souvent incapable de fournir la base adéquate. Comment cette irresponsabilité organisée est-elle possible ? Les défis posés par le nucléaire, la chimie et la génétique à l'aube du

21^e siècle sont appréhendés à travers des concepts et des méthodes hérités de la société industrielle des deux siècles derniers [Ndlr : d'où l'importance de la précaution comme nouveau mode d'action publique].



Les assureurs ne suivent plus

Une autre rupture avec les catastrophes du passé, est leur ampleur potentielle illimitée, globale et irréversible. Les institutions sociales de la société industrielle sont confrontées depuis quelques décennies à l'éventualité, sans précédent dans l'histoire, d'une autodestruction de toute forme de vie sur la planète. Face à ces risques, les anciennes solutions sont caduques. Lorsqu'un incendie se déclare, on appelle les pompiers ; lorsque survient un

accident de la route, les assurances paient. Cette interaction de l'avant et de l'après, qui permet de miser sur la sécurité du présent grâce à des assurances prises en prévision du pire, n'existe plus à l'âge du nucléaire, de la génétique et du risque climatique. La société du risque incompressible est une société sans assurance, démunie face au scénario du pire, et dont la stabilité repose bien souvent sur la politique de l'autruche. [Ndlr : cf. le refus des compagnies d'assurance d'assurer les risques liés aux OGM.]

Les démocraties sont déstabilisées

Avec l'avènement de l'État providence, la société industrielle s'était donnée des outils pour évaluer (statistiques), pour limiter (prévention) et pour dédommager (assurance) les risques qu'elle générait. Ces sécurités et contreparties en échange de l'insécurité et des destructions causées par la modernité industrielle, constituaient une sorte de contrat social, cœur d'un consensus en faveur du progrès, qui a légitimé le développement technique et économique. Or avec l'incapacité des institutions à prémunir la société contre les nouveaux risques, c'est ce contrat social qui est violé. D'où une défiance envers ces institutions et l'écroulement du consensus autour du progrès. C'est bel et bien notre système politique qui est en question. Ces dangers révèlent la faillite de la puissance publique et l'effondrement de la rationalité scientifique, technique et juridique. Les institutions sont forcées de prodiguer des promesses de sécurité sans jamais répondre aux attentes démesurées d'une opinion rendue vigilante. Comment se maintiendra le pouvoir politique dans un régime démocratique contraint de répondre à une opinion de plus en plus sensibilisée au danger ?

Conflits corporatistes

Que résulte-il pour la société de la légalisation de ces dangers non maîtrisables ? Il faut reconnaître l'émergence de nouveaux conflits sociaux qui ne sont pas des conflits de classes. Les risques nucléaires, chimiques et écologiques font naître des conflits opposant des entreprises entre elles et donc des travailleurs à d'autres travailleurs. Les dangers écologiques sont un facteur de division dans l'économie.

Ulrich Beck

Science sans conscience n

De la Préhistoire à l'après histoire

Planetum

Quand la pomme était bleue,
Il y a quelques temps
Les hommes si peu nombreux
En ce monde, débutants,
Vivaient en survivance
De cueillette et de chance
Au hasard des buissons
Au rythme des saisons.

Planète-home

Quand la pomme fut verte,
Au gré des découvertes
Elevages et cultures
Changèrent la nature.
Les hommes immobiles
Vivaient en suffisance
De blé d'orge et de mil
De récoltes en semences.

Planète / homme

Quand la pomme devint rouge
Comme l'acier que l'on fond
Nous étions des millions
A vivre dans ce bouge
D'une nature souveraine
Maintenant asservie.
Les hommes destructeurs
Vivaient en abondance
Pillant en quelques heures
Ce monde d'espérance.

Planète om

Quand la pomme sera noire
Etouffée par les hommes
Qui n'auront pas su voir
En cet ultimatum :
"Vivre en intelligence
Avec la nature"
Comme une dernière chance
Pour avoir un futur,
Alors disparaîtront
De cette planète mère
Une race éphémère
D'étranges trublions
Les seuls pour tout dire
Qui n'avaient pas compris
Qu'à trop vouloir grandir
On court à l'agonie.

Éric Vourron
Coopérateur
La Roche Bernard (56)

Le risque, nouvelle morale pour l'homo œconomicus précarisé

Curieuse époque ! Tandis que fleurissent partout les dispositifs de sécurité et de contrôle, le risque tente de s'imposer comme élément réconciliateur de l'économie et de la moralité. Celui-ci, nous expliquent les penseurs * du Medef, issus notamment du secteur de l'assurance, doit permettre de sortir de la « dé-moralisation » engendrée par l'Etat providence et de la « dé-responsabilisation » conséquence de la mutualisation des risques vitaux : vieillesse, maladie, chômage. L'individu, « plus petite société d'assurance », doit prendre en charge lui-même les « risques de l'existence ». Le consommateur, dit M. Seillière, doit cesser de reporter sur « d'autres que lui les risques de la consommation ». La société ne se répartit pas entre riches et pauvres mais selon une « division morale de modes de vie, de styles », celle qui oppose les « riscophiles aux riscophobes ». Les premiers sont l'avenir, les seconds, des assistés démoralisés et démoralisants,

sont condamnés à disparaître. Comme par exemple, les intermittents du spectacle.

Ce nouveau prêt-à-penser s'appuie sur une critique libertaire des institutions, pour justifier le tournant en réalité très normatif et autoritaire du néo-libéralisme contemporain. Celui-ci rend chacun responsable de sa position sociale



et vitale, de ses handicaps médicaux et sociaux, en dehors de toute pensée d'un espace ou bien commun. Ce tournant a notamment pour nom le « workfare » (soit l'obligation de travailler pour recevoir des prestations sociales) qui met en avant la responsabilité des pauvres sans salaire dans leur mal-être et en dédouane toute instance collective. Que tous les risques ne se valent

pas, que chacun n'en ait pas la même part, voilà ce que masque ce discours tout en le légitimant.

La moralité du risque trouve son point limite dans la précarisation croissante des conditions d'existence. De la capacité à l'« assurer » individuellement dépendra le droit de chacun à subsister. Elle se révèle ainsi pour ce qu'elle est : une morale de l'hyper concurrence faisant l'impasse sur la globalité des risques vitaux. A ce titre, elle suscite à la fois une « riscophobie » sécuritaire qui est une « ressource » pour l'économie de l'assurance et une « riscophilie » kamikaze réponse logique à la dévalorisation morale de la pauvreté, qui est pourtant la condition économique la plus fréquente aujourd'hui même, sur cette planète.

Valérie Marange

Valérie Marange est philosophe, co-rédactrice de la revue Chimères. Dernier ouvrage paru : La bioéthique (1998)

* Denis Kessler, *L'avenir de la protection sociale*, Commentaire, automne 1999, n° 87, et François Ewald, « Entretien avec Ernest-Antoine Seillière », *Président du Medef, in Risques*, n° 43, septembre 2000.

On du risque

Quelle sorte de vie voulons-nous vivre ?

Le risque acceptable, c'est le risque accepté

Ce qui est en question n'est pas seulement l'éthique de la recherche, mais son but, et le fait que la technologie soit à la fois juge (expert) et partie dans une technocratie porteuse de tous les dangers. Une première constatation s'impose : en matière de risque, nul n'est expert, à commencer par les experts eux-mêmes. Il n'y a pas de détermination scientifique possible du risque acceptable. Le risque acceptable, c'est le risque accepté.



Nuit du 27 juin 2005 : 1720 tonnes de produits chimiques brûlent dans cette usine de Béziers, classée Séveso 2, sans que les riverains ne soit alertés*.

De plus, de nouvelles découvertes peuvent du jour au lendemain transformer la normalité en danger. La lente découverte des effets de la radioactivité au cours du XX^e siècle ou la prise de conscience plus subite du rôle des gaz de type CFC dans la destruction de la couche d'ozone en sont des exemples. Ainsi, en progressant, la science infirme elle-même ses propres certitudes, ce qui ne peut que semer le doute sur ses dires à un moment donné. Moins adulée, la science n'en devient pas moins omniprésente. C'est ainsi que la techno-science définit des normes de sécurité, et constitue « l'état des connaissances » sur lequel se fondent les décisions de justice.

La politique du fait accompli

Le monopole du technicien pour le diagnostic du danger est cependant remis en question à la lumière des dangers générés par les sciences et les techniques elles-mêmes. Tchernobyl l'a dramatiquement montré : il y a un monde entre la sécurité et la présomption experte de sécurité. De plus, avec les technologies d'aujourd'hui, l'application ne succède plus à l'expérience. Les bébés-épreuve doivent être fabriqués, les inventions du génie génétique réalisées et les réacteurs nucléaires construits pour que leurs caractéristiques et leur sécurité puissent être étudiées.



En transformant la planète en laboratoire, la science est un aveugle qui se promène au bord d'un gouffre. C'est dans cette politique du fait accompli que réside l'énorme pouvoir de la technique, alors que le politique doit expliquer, convaincre et faire voter ses projets avant de les mener à bien.

...il faut remettre la science en démocratie

Lorsque le pouvoir de la technique devient un monopole du pouvoir de faire évoluer la société à son insu, il doit être, comme le pouvoir absolu des monarques de jadis, démocratiquement aboli. La société industrielle a mis en place une « semi-démocratie » dans laquelle les questions relatives à la transformation de la société par la technique demeurent exclues du champ de décision du politique. Il faut abattre ce « moyen âge industriel » par un renforcement de la démocratie : principe de responsabilité, obligations en matière de preuve, partage des pouvoirs entre ceux qui produisent le danger et ceux qui l'évaluent, débat public sur les options technologiques.

Je propose deux principes solidaires l'un de l'autre : le partage effectif des pouvoirs et la participation du public. Pour toutes les questions et dans tous les organes liés au développement technique qui présentent une importance vitale pour la société, il devrait y avoir systématiquement place pour des opinions divergentes, des contre-experts, une pluridisciplinarité. La reconnaissance sans détour des incertitudes de la science permettrait à la politique, au droit et à l'opinion publique de s'émanciper de la tutelle technocratique. Après une controverse pluraliste et publique entre experts et contre experts, l'opinion publique jouerait un rôle de « chambre haute ». Elle exercerait aussi un contrôle en deuxième instance sur les résultats des laboratoires. Pour juger les desseins du scientifique, les conséquences de ses activités et les dangers qu'il crée, elle appliquerait un critère en forme de question : quelle sorte de vie voulons-nous vivre ?

Ulrich Beck

Ulrich Beck : Sociologue allemand auteur de « La société du risque ». Il enseigne la sociologie à l'université de Munich. Texte extrait d'un article paru dans EcoRev' Revue critique d'écologie politique n°5 http://ecorev.org/rubrique.php?id_rubrique=117

*<http://www.novethic.fr/novethic/site/article/index.jsp?id=96917>

Il n'est que ruine de l'âme...

Rabelais • 1494 - 1553

Le principe de précaution

Il oppose USA et Europe

Le principe de précaution est un mode de conduite des affaires humaines en cas d'incertitudes scientifiques. Sa portée juridique suscite depuis de nombreuses années de vives controverses. Du point de vue international, deux grands types de culture s'opposent et s'affrontent au sein de l'OMC et se sont exprimées lors du contentieux sur la viande aux hormones. La première, de culture anglo-saxonne s'appuie sur une vision purement scientifique : le risque doit être « démontré », sinon il n'existe pas. Face à cela, la Commission Européenne a élaboré sa propre méthodologie du principe de précaution : elle s'appuie sur la notion de doute légitime qui doit relever d'une double appréciation : celle de la science bien sûr mais aussi celle qu'en a le public. La Commission européenne donne ensuite sa vision du traitement des situations à risques en distinguant l'évaluation des risques qui appartient aux scientifiques, de leur gestion pour laquelle seul le pouvoir politique est responsable.

La décision politique ne suffit plus

Le problème de cette vision de la Commission est que les modalités de la participation des citoyens ne sont pas explicitées et l'on reste donc dans une perspective traditionnelle dans laquelle les décisions viennent « d'en haut » sans concertation avec le public concerné. Or pour qu'un risque devienne acceptable, il faut qu'il soit accepté. Le public n'est pas systématiquement hostile à tout danger s'il participe avec les experts et les politiques à l'évaluation des risques et à la prise de décision. Aussi peut-on proposer un nouveau traitement social du risque qui comporterait le passage obligé par un temps de controverse et de débats publics et l'organisation d'expertises pluralistes. Des expertises dites de deuxième cercle pourraient, par exemple, associer l'ensemble des intéressés : les experts comme les profanes. Comme l'énonce P. Lascoumes : « Le traitement politique des enjeux controversés a apparemment tout à gagner au passage par une mise en débat public... La validité et la légitimité d'une décision reposeraient alors sur la qualité des débats qui l'ont préparée, sur la richesse des informations collectées, sur la diversification des points de vue recueillis, et sur la solidité des accords passés entre les acteurs impliqués ».

Laurence Boy

Laurence Boy est directrice du Centre de recherche en droit économique. (CREDEC)

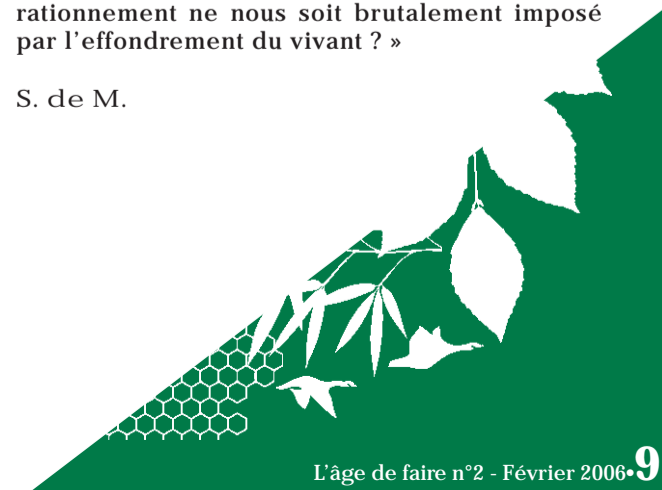
Le progrès en procès

Dans son livre « Comment ne plus être progressiste... sans devenir réactionnaire », paru en 2005 aux éditions Fayard, Jean-Paul Besset dresse un implacable réquisitoire sur la course au progrès... sans tomber dans le piège du passéisme. Voici quelques extraits.

« La vie et les vivants ne peuvent plus supporter ce à quoi, désormais, l'ambition progressiste conduit. Il suffit d'ouvrir les yeux pour constater les dégâts. Après Dieu, le progrès est mort ». La condamnation est sans appel et le réquisitoire de Jean Paul Besset, impitoyable ! « Destructures, dégradations, dévastations, contaminations, pollutions, mutations... la plus grande casse de l'histoire est en cours. C'est la casse du vivant. L'écocide » ! Porté aux nues par nos sociétés modernes, le progrès est devenu destructeur et nous sommes tous en danger d'extinction : après les végétaux et les animaux, c'est au tour de l'humanité d'en être la proie car aujourd'hui « l'homme menace l'homme » : 20% des décès annuels dans le monde (10 millions de personnes) sont attribués à la dégradation de l'environnement. Pire encore : la catastrophe écologique se double d'une crise sociale avec son cortège d'inégalités, de précarité, frustrations et pathologies de l'âme humaine. Mais qu'on se rassure clame le discours dominant : le progrès scientifique et technique est à même de réparer ses propres méfaits ! Impossible rétorque Jean Paul Besset : le génie de l'homme est peut être immense mais il est : « incapable de recréer un climat bienveillant, un toit d'ozone protecteur, une eau potable pour 9 milliards d'individus... »

Toutes les Silicon Valley de la planète n'y changeront rien. L'humanité ne possède aucune solution technique susceptible de se substituer au vivant. » Alors d'où viendra le salut ? Ni de droite, ni de gauche affirme J.P Besset. Libéraux et gauchistes s'entendent depuis toujours pour défendre le même imaginaire progressiste et « se refusent à prononcer les mots qui fâchent : décroissance, limites, sobriété, modération, écotaxes ». Mais bien loin de prôner un repli sur le passé, le livre appelle de ses vœux l'avènement d'une nouvelle ère : celle de la « social-écologie ». Il ne s'agit pas d'un nouveau programme miracle ou de toute dernière idéologie providentielle mais bien d'une profonde mutation de nos sociétés. Tournant le dos au dogme progressiste de la croissance, la « social-écologie » nous propose d'emprunter un chemin « pragmatique, graduel et négocié » où « disposer d'une planète vivable deviendrait le premier des droits et des devoirs de chaque humain. » Toute la question étant de savoir si nous aurons « assez de temps pour choisir les modalités de la sobriété avant que le rationnement ne nous soit brutalement imposé par l'effondrement du vivant ? »

S. de M.



Le chauffe-eau solaire individuel

L'énergie solaire

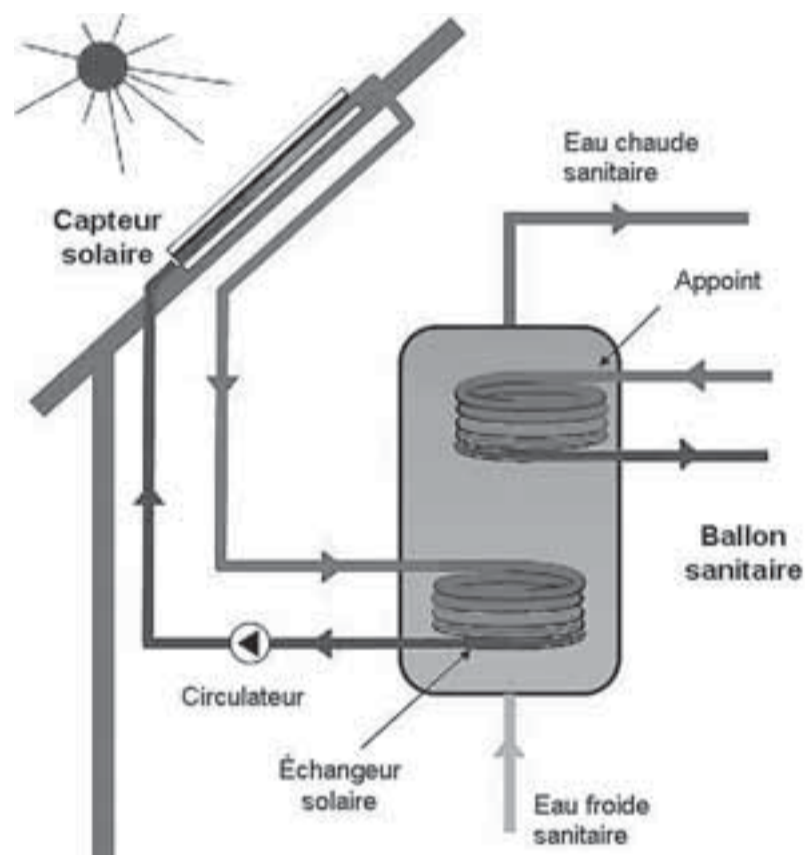
Le rayonnement solaire peut atteindre 1000 Watts par m² au sol ! On peut capter cette énergie de deux manières : soit avec des capteurs photovoltaïques qui produisent de l'électricité, soit avec des capteurs thermiques. Ces derniers permettent différentes applications dont le chauffage de l'eau chaude sanitaire et le chauffage des logements.

Cet article ne traite que du chauffe-eau solaire individuel (CESI) schématisé ci-dessous.

Un chauffe eau solaire est un circuit tubulaire fermé, traversé par un fluide (eau + antigel), qui traverse alternativement un capteur solaire et l'échangeur d'un ballon de stockage.

Poussé par un circulateur, le fluide s'échauffe en traversant le capteur et abandonne cette chaleur en traversant l'échangeur. Le ballon est alimenté en eau froide sanitaire par le bas, et l'eau chaude sort par le haut. Si l'eau du ballon est plus chaude que le fluide du circuit (manque de soleil), un système de régulation arrête la circulation. Si cette situation dure, un système de chauffage d'appoint, généralement situé dans le haut du ballon prend le relais du soleil.

**résistance électrique où second échangeur alimenté par une chaudière*



L'apport d'un chauffe-eau solaire et son coût

L'énergie reçue varie selon la durée d'ensoleillement, l'inclinaison des rayons, la nébulosité et bien sûr des obstacles tels que le relief, la végétation, d'autres bâtiments, ect. Elle varie de 1170 kWh par an dans le nord de la France, à 1900 kWh dans le Sud, sur un m² de capteur incliné à environ 45°, sans masque. Un chauffe-eau solaire bien dimensionné et bien installé permet de couvrir de 60 à 70% des besoins annuels d'eau chaude sanitaire et 100% des besoins d'été.

Le coût d'un chauffe-eau solaire va dépendre de sa taille, des difficultés d'implantation et des caractéristiques du site, notamment pour le raccordement aux réseaux existants.

Toutefois une fourchette de 900 à 1100 € HT le mètre carré semble correspondre au marché actuel. Ces prix englobent la fourniture et la pose par un professionnel (garantie décennale).

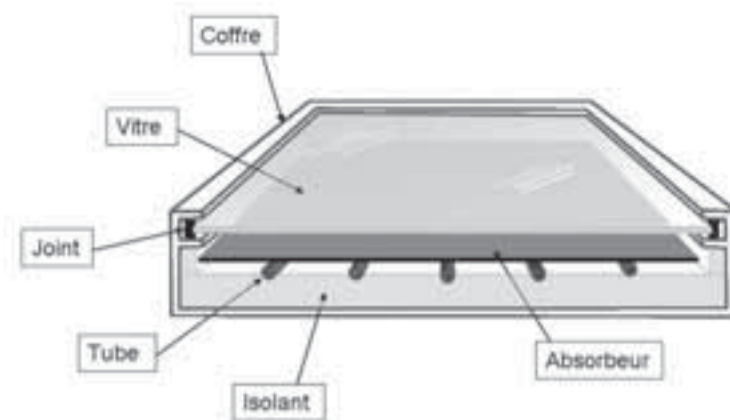
Dans le cadre d'un programme national, l'état attribue un crédit d'impôts de 40%* (remboursable pour les non imposables) calculé sur le prix du matériel uniquement (hors main d'œuvre). En complément à cette mesure, certains conseils généraux et certains conseils régionaux offrent des primes. Il n'y a pas d'uniformité au niveau national. Généralement ces primes sont forfaitaires et s'appliquent au matériel et à la main d'œuvre. Ces primes sont subordonnées au fait que l'installation ait été réalisée par un professionnel détenteur du label Qualisol

** la loi de finance 2006 devrait porter ce taux à 50%*

Les bonnes adresses

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a développé depuis 2001, en partenariat étroit avec les collectivités locales, un réseau d'information et de conseil de proximité sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables. Le réseau «INFO ENERGIE» est constitué de 155 espaces et compte 300 conseillers au service du public. Dans chaque Espace Info-Energie, des spécialistes informent et conseillent les particuliers sur toutes les questions relatives à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement : quels sont les gestes simples à effectuer, quel type d'équipement choisir, quelles sont les aides accordées et les déductions fiscales... Des brochures et des guides pratiques sont également mis à disposition. Une charte signée entre l'ADEME et la structure d'accueil de l'Espace Info-Energie garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés. Pour des études approfondies, les conseillers orienteront les particuliers vers les organismes, bureaux d'études ou entreprises compétentes.

Les coordonnées des Espaces Info Energie sont disponibles sur le site de l'ADEME : www.ademe.fr à la rubrique Info Energie qui se trouve au bas de la page d'accueil du site.



Les capteurs solaires les plus courants sont les capteurs plans avec vitrage.

Ils sont composés d'un coffre à la fois structure rigide et boîte étanche, le fond et les cotés étant couverts d'un isolant pour empêcher les pertes de chaleur. Une vitre* ferme le dessus de la boîte de manière étanche (joint). Enfermé dans la boîte, l'absorbeur est généralement une fine tôle (acier ou cuivre) avec un revêtement noir*, à laquelle sont soudés des tubes dans lesquels circule le fluide caloporteur (eau + antigel).

Comment cela fonctionne ?

Au travers du verre, les rayons du soleil chauffe la tôle noire, la chaleur se transmet aux tubes, puis au fluide. Par effet de serre, le verre participe aussi à l'échauffement de l'absorbeur en piégeant les rayonnements infrarouges.

** souvent en verre sécurisé, parfois en polycarbonate*

** Une matière est noire parce qu'elle absorbe tout le spectre du rayonnement solaire.*

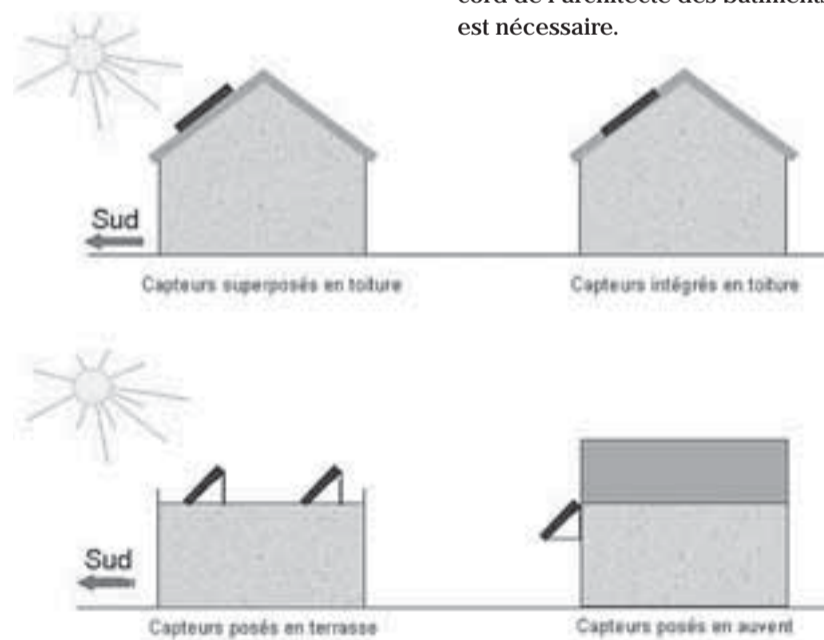
La mise en œuvre d'un chauffe-eau solaire individuel

Les capteurs doivent être orientés au sud, autant qu'il est possible (une orientation à + ou - 30° par rapport au sud n'a que très peu d'incidence). Sous nos latitudes et pour avoir de l'eau chaude toute l'année, une inclinaison de l'ordre de 45° est un bon compromis. L'intégration architecturale doit être prise en compte. Les capteurs peuvent être posés en toiture, même si la pente n'est pas inclinée de 45°, sur une terrasse, en façade pour constituer un auvent par exemple ou au sol.

La distance entre le ballon et les capteurs doit être la plus courte possible, et les tuyaux extérieurs doivent être calorifugés et soigneusement protégés des intempéries.

La pose des capteurs en toiture nécessite des précautions pour garantir son étanchéité. Que ce soit un toit terrasse ou un toit pentu, les fabricants proposent du matériel adapté aux différents cas.

La pose d'un chauffe-eau solaire nécessite une déclaration de travaux auprès de la mairie. Dans les environnements protégés, l'accord de l'architecte des bâtiments de France est nécessaire.



Comment réduire par trois sa consommation d'énergie domestique ?

Une réalisation en auto-construction

« Facile » selon Pierre Amet qui a gagné ce pari... Bilan : un meilleur confort, des économies conséquentes et la satisfaction d'améliorer son comportement citoyen...

« 1382 euros d'économie par an, ce n'est pas rien. » Si Pierre Amet a réussi cette performance, ce n'est pas en remplissant son bas de laine, mais tout simplement en gérant bien ses consommations d'énergie. Installé avec sa famille à Saint-André-les-Alpes depuis 2001, il a complètement transformé l'installation énergétique de sa maison. « Le chantier le plus important, explique-t-il pédagogue, consiste tout d'abord à supprimer le chauffe-eau électrique et à installer un système solaire qui combine chauffage et eau chaude. Pour ma part, j'ai ensuite construit une véranda côté sud de la maison : ça chauffe énormément dès qu'il y a du soleil. » C'est vrai qu'il y a fait bon dans sa véranda en plein mois de janvier ! Il a d'ailleurs construit une porte-fenêtre communicante entre cette pièce et la maison, qui s'ouvre automatiquement dès que la chaleur est suffisante... « Bon, pour faire cela, il faut quand même s'y connaître un peu, admet ce professeur de génie mécanique, mais 80% de ce que j'ai fait pour ma maison peut être fait par tout le monde, s'enthousiasme-t-il. » Fort de ce constat, Pierre s'applique depuis, à faire en sorte que son expérience soit reproduite par le plus grand nombre. Pour aider ceux qui sont séduits mais un peu perdus, il a créé il y a cinq ans, un forum

Internet où il répond aux questions. Aujourd'hui, un peu plus de 900 personnes y sont déjà inscrites. « Outre l'aspect économique, notamment le prix du fioul aujourd'hui, commente Pierre, il y a tout d'abord des motivations écologiques. »

Chez Pierre, c'est donc 4 160 KWh d'électricité et 1450 litres de fioul utilisés en moins. « En fait, affirme Pierre, il suffit de s'intéresser à sa consommation pour se motiver à la réduire sensiblement. » Une prise de conscience et un peu de bon sens : commencer par les postes les plus énergivores. Isolation thermique et double vitrage bien sûr, si ce n'est déjà fait. Ensuite, branchement du lave-vaisselle et du lave-linge sur l'eau chaude solaire avec un robinet thermostatique. Supprimer les halogènes, mettre des ampoules à économie d'énergie, brancher les appareils munis de veille sur une multiprise avec interrupteur.

La devise tirée du taoïsme « Produire sans s'approprier, agir sans rien attendre, guider sans contraindre, voilà la vertu primordiale. » est chère à cet homme déterminé, qui donne beaucoup de son temps libre à la promotion de l'énergie solaire.

C. B.

<http://amet.pierre.free.fr> • pierre.amet@free.fr



Pour s'y mettre

Qui connaît sa consommation d'électricité en kilowatts ?

Mieux utiliser l'énergie, moins gaspiller, tout le monde est pour ! Surtout quand on sait les conséquences pour l'environnement et les générations futures. Mais chacun constate qu'il n'est pas si facile de passer aux actes.

Au fait, combien je consomme ?

Commençons par l'électricité, si indispensable dans notre quotidien. En une journée ? En un mois ? Je vais relever mon compteur, j'y retourne demain à la même heure pour faire la différence. Alors, de combien de kilowatts heures (kWh) ai-je besoin chaque jour ? Je prends ma facture, qui indique ma consommation des 12 derniers mois. Le relevé est fait tous les 6 mois, les intermédiaires sont des estimations. Je fais la moyenne pour un mois. Ce chiffre dépend bien sûr de la taille de la famille, de l'équipement de mon logement, et de mes habitudes.

D'où vient l'électricité ?

On oublie parfois que derrière la prise existe tout un réseau d'infrastructures pour produire, acheminer et distribuer le courant.

En France, 58 réacteurs nucléaires fournissent près de 80 % de l'électricité. Notre pays est le plus nucléarisé au monde, par rapport au nombre d'habitants. A part la Lituanie et la Belgique, tous les autres pays produisent moins de 50 % de leur électricité de cette façon.

Ce choix de mettre tous nos œufs dans le même panier se fait au préjudice de la recherche de solutions diversifiées, plus soucieuses du long terme. La filière nucléaire continue d'engloutir le gros des budgets de recherche.

Comparaisons

En décidant l'abandon du nucléaire, nos amis Allemands ont mis en place une politique d'économies d'énergie qui donne des résultats intéressants. L'étude réalisée par l'école des mines de Paris porte sur la consommation annuelle en KWh, par m² de surface d'un logement : Allemagne, label "Passiv Haus" : 40 Allemagne règles courantes : 90 à 150 France : règles chauff. gaz : 150 à 200 France : règles tout électrique : 270 à 400.

Les consommations vont de 1 à 10 entre les extrêmes. (voir que choisir 426 p 57)



Club Négawatt* en pays Mornantais

Mornant, ville de 10 000 habitants est située au sud-ouest de Lyon. Fin 2004, à l'initiative de Marc Delorme, thermicien passionné, se constitue un groupe informel de discussions sur les thèmes de l'économie d'énergie.

La première action a été l'achat groupé d'une dizaine de mini-compteurs qui, interposés entre une prise de courant et l'appareil électrique, permettent d'en mesurer la consommation. La campagne de mesure a concerné une vingtaine de familles et a duré un trimestre, à l'issue duquel un bilan a été fait. S'en est suivie une vraie prise de conscience des lieux de gaspillage : qui un congélateur trop gros ou un frigo trop vieux ; qui des appareils en veille pouvant compter pour 10% de la facture EDF, etc.

A la suite d'une autre réunion d'information, cette fois sur les capteurs solaires, il a été décidé une consultation groupée de professionnels pour équiper en CESI (voir p10) une quinzaine

d'habitations. L'affaire est en train de se conclure, 17 commandes sont groupées, l'artisan retenu offrant un remise de 15% consécutive à des économies d'échelle. L'ordre de prix avant subvention est de 5 000 € TTC par installation (2 400 € après subvention). Selon Didier Perrare, membre du groupe, les prix des fournitures en France seraient de 25 à 40% supérieurs aux pays voisins où le marché est beaucoup plus développé.

A la prochaine réunion ce printemps, on parlera capteurs photovoltaïques et Marc a quelques bonnes idées derrière la tête, à faire partager.

A. D.

Contact : Marc Delorme, 6 rue E. Delormes à Mornant 69440 ; courriel : ma.delorme@wanadoo.fr

* Le négawatt est une unité de mesure : celle d'un watt économisé. Exemple : vous remplacez une lampe de 100 W par une lampe économique de 20 W, vous produisez 80 négawatts par heure.

Le solaire créateur d'emplois

Une entreprise qui chauffe...

Quand il a créé son entreprise avec son collaborateur Christophe Ouairy, au début de l'été 2003, Éric Lemeux comptait surtout sur son métier d'électricien pour « faire chauffer la marmite ». L'énergie renouvelable, c'était une passion, mais de là à en vivre... Aujourd'hui, Emrenn, « autonomie » en breton, croule sous la demande de solaire. Ils ont installé 30 chauffe-eau, 4 chauffages et six ensembles de capteurs photovoltaïques (production d'électricité). Eric regrette : « nous sommes très sollicités et nous manquons de temps pour répondre à toutes les demandes ».

Emrenn est née d'une conférence sur les chauffe-eau solaires lors du salon 2002 « Ille et Bio » à Guichen (35). Un groupement d'achat s'y est constitué et c'est là qu'Eric a décidé de se lancer. Grâce à deux emprunts, 3 200 € à la NEF¹ et 6 000 € à 0 % à la plate-forme d'initiative locale, une SARL est montée. L'agrément Qualisol², alors obligatoire, est obtenu en novembre. Entre-temps, Éric a courru les salons, les expos pour se



faire connaître. Ecologiste convaincu de longue date, il s'implique fort. Après ses journées, il y a les devis et le

Coordonnée : Emrenn • www.emrenn.com
Tél. 02 99 76 11 62

week-end, les expositions. « Je le fais volontiers parce que c'est une passion », précise-t-il. Coorganisateur de la foire bio de Guichen, il est aussi membre fondateur de l'association « Éoliennes en pays de Vilaine » et fait partie du conseil de développement du pays des Vallons-de-Vilaine. Pas vraiment le temps de s'ennuyer... Le succès est au rendez-vous, les deux associés ont créé un emploi et se versent chaque mois un salaire de 1 500 €. Une association avec quatre autres artisans en énergies renouvelables, leur permet de peser plus face aux fournisseurs et d'aborder des chantiers plus importants.

Caroline Hervé

1 Voir page Travailler autrement.
2 L'agrément Qualisol des professionnels n'est plus obligatoire pour accéder au marché subventionné des installations solaires. La certification CSTBat des matériels est étendue à l'agrément européen Solar Keymark. Les subventions sous forme de crédit remboursable sont calculées sur les seuls matériels. Autant de mesures qui vont favorablement vers l'ouverture du marché jusqu'alors étrié et captif.

En savoir +

- ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : 27 rue Louis Vicat Paris 15^e
www.ademe.fr • Tél : 01 47 65 20 00
- www.onpeultefaire.com propose des méthodes pour réaliser soi-même un chauffe-eau solaire et bois.
- « Fabrication artisanale de capteurs solaires » de Thierry Cabriol, Collection Energies Alternatives.
- Encore plus d'info sur les capteurs solaires : www.hespul.org

Travailler autrement

De la charité à la solidarité financière

Les financements solidaires

L'économie sociale et solidaire est née il y a deux siècles pour faire face à des besoins communs que ne satisfaisaient ni l'Etat, ni l'économie capitaliste. Face à l'endettement et à la vie chère, les ouvriers ont créé le commerce associé et les coopératives de consommateurs. Face aux difficultés d'accéder au crédit, ils ont répondu par l'épargne collective.

L'économie sociale est opposable à l'entreprise capitaliste par sa finalité, son fonctionnement démocratique, la solidarité qu'elle met en œuvre. Elle se distingue de l'économie marchande (individuelle, artisanale, agricole) par son caractère coopératif et par une articulation originale entre domaine marchand et non-marchand. Elle constitue une alternative à la croissance de type capitaliste qui ne procède que par la marche forcée à la consommation dans le but de rémunérer un capital placé. A ce but de lucrativité absolue, elle oppose une économie au service de l'être humain.

L'essor récent du crédit solidaire, des caisses coopératives d'épargne et de crédit, dans les pays du Sud, mais aussi dans ceux du Nord, témoigne du renouveau de l'économie sociale et solidaire.

On distingue trois formes de financements solidaires : le **don d'argent** pour faire face aux situations d'urgence comme lors du Tsunami. Il est indispensable pour sauver, nourrir, reconstruire. Le **crédit solidaire** est nécessaire lorsque des populations sans épargne n'ont pas la possibilité d'investir pour enclencher un développement. Il permet à de gens pauvres de financer des microprojets dans les domaines les plus variés qui, en règle générale, n'intéressent pas les banques classiques. Le **placement d'argent dans des produits d'épargne solidaire** témoigne d'une prise de conscience, qui bien qu'encore modeste, n'en est pas moins réelle. En France, le nombre d'épargnants solidaires est passé de 13 000 à 130 000 entre 1996 et 2004 et les sommes placées dans l'épargne solidaire ont été multipliées par deux entre 2002 et 2004. Il faut cependant aller plus loin dans la réflexion sur le sens de la solidarité dans le crédit. En effet, le crédit présente un risque pour celui qui le reçoit, s'il n'est pas relayé par la constitution d'une épargne. Il peut provoquer l'endettement et la dépendance, tout solidaire qu'il puisse être.

Jean-François Draperi

Qui est Jean-François Draperi ?

Rédacteur en chef de la Revue internationale de l'économie sociale (Recma) et maître de conférence en sociologie. Il est l'auteur de « Rendre possible un autre monde* ». Cet ouvrage éclairé nous donne les clefs d'une utopie praticable. Il revisite les fondements des coopératives, mutuelles et associations de différents pays pour mettre en valeur leur contribution au développement territorial durable mais aussi un autre rapport au travail.

*Presses de l'économie sociale 2005, 5 € disponible au CESTES/Cnam : 01 40 27 26 46 ou gestionnaire@cnam.fr

La banque alternative



Pour que « l'argent relie les hommes entre eux », la Nef (Nouvelle Economie Fraternelle) propose aux épargnants de financer des projets d'entreprises à vocation écologique, culturelle et sociale.

Hélène et Pierre Girard ont fait appel à la Nef pour financer leur projet. Lui est ostéopathe depuis plus de vingt ans, elle est infirmière, orientée vers la naturo-thérapie et les médecines douces. Mère de six enfants, elle est convaincue que l'alimentation saine est la base d'un développement harmonieux et d'une bonne santé pour tous. De son côté, Pierre constate que l'ostéopathie donne de meilleurs résultats quand elle est associée à une réforme alimentaire. Le couple imagine donc un centre d'accueil qui associerait soins ostéopathiques et nourriture saine. Les investissements sont lourds : l'achat des bâtiments, leur restauration, les équipements... Il s'adresse alors à plusieurs organismes financiers dont la Nef. Fort heureusement pour lui, car elle sera la seule à accepter de financer le projet. La Nef est très intéressée par l'idée, mais ne peut supporter seule son financement. Elle s'associera donc à son partenaire le Crédit Coopératif pour lui proposer un prêt à 5,10 % sur 15 ans. Les deux organismes prêteront 75 000 euros chacun. Le Crédit Coopératif a, en effet, été dès 1988, l'organe de tutelle de la Nef et lui a permis d'obtenir son agrément auprès de la Banque de France. Mais la Nef n'est pas une banque et en tant que coopérative, tous les usagers doivent en être sociétaires. Pour obtenir leur prêt, les Girard ont donc souscrit des parts de capital et fournit une caution traditionnelle grâce à leurs biens personnels. Cependant, il faut savoir que la Nef propose à ceux dont la garantie est insuffisante de créer un cercle de caution solidaire.



Photo : Hélène Girard

Pour Hélène Girard, la Nef est un établissement financier réellement différent : « La Nef favorise la relationnel. Elle s'intéresse au projet et s'investit vraiment dans sa réalisation ». Le couple concrétise aujourd'hui son projet.

La restauration des bâtiments, entièrement réalisée à base de matériaux écologiques, est terminée. « La Croisée », implantée dans la Drôme, accueillera dès le printemps prochain des personnes en consultation ou en séjour pour un programme de soins, repos et régime alimentaire adapté (sans gluten, sans laitage...) ou pour des séminaires et stages sur la santé et la nutrition. La Nef tend à une transparence absolue quant à ses financements. L'entreprise des Girard figure donc sur le rapport annuel d'activité envoyé à tous les sociétaires. Tous les financements de l'année y sont répertoriés et « la Croisée » côtoie sur le papier aussi bien des entreprises à caractère culturel, social qu'environnemental.

Contact : www.lacroisee26.com

C. D.

Types de placements possibles à la NEF :

- Souscription de parts de capital de la Nef. Minimum 3 parts à 30 € pour devenir sociétaire. (Déduction fiscale de 25% du montant souscrit).
- Compte de dépôt à terme pour deux ans minimum. Le taux de rémunération va de 2 à 3,6%.
- Ouverture d'un compte courant classique, via le Crédit coopératif, pour les sociétaires de la Nef.

Les Cigales chantent toute l'année

« Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative et Locale de l'Epargne Solidaire », les CIGALES s'inspirent du principe des clubs d'investisseurs classiques pour en faire du solidaire.

C'est peu après leur création, en 1983, qu'Yves Barnoux s'est intéressé aux Cigales. Militant politique, il a à cœur la création d'emplois. Il explique, en effet, qu'à cette époque « c'est la fin de la période faste et le chômage pose un sérieux problème ». Avec d'autres militants et amis du 11e arrondissement de Paris, il aspire à rendre son argent utile et prône l'autogestion. Il refuse que son épargne finance « n'importe quoi » et surtout des projets qui vont à l'encontre de ses valeurs. Avec son réseau amical, il adhère donc à la Fédération des Cigales.

Le principe est simple et convivial.

Une Cigale est un club d'investisseurs de 5 à 20 personnes. Chaque membre du club s'engage à verser une partie de ses revenus (minimum 8 euros par mois) dans un pot commun qui permettra ainsi de constituer le capital de départ ou de renforcer les fonds d'une entreprise. Les porteurs de projets sont ensuite mis en relation avec les différents clubs. Il n'y a pas d'intermédiaire ; les Cigales choisissent elles-mêmes le projet qui les intéresse. Certaines privilégient l'écologie, la création d'emplois, d'autres la proximité géographique. Les parts investies vont de 1 000 à 3 000 euros en moyenne par club. Mais la Cigale ne s'arrête pas au financement ; elle suit et soutient l'entreprise dans sa croissance. C'est là tout l'intérêt du placement. « Il y a un véritable échange entre la Cigale et l'entreprise. Le retour n'est pas prioritairement financier, mais également social, écologique, culturel et éducatif », explique Yves Barnoux. Sa fille, étudiante, fait également partie d'une Cigale. Un bon moyen, pour tous, de faire de l'économie au quotidien. De fait, la Fédération des Cigales est reconnue comme « mouvement



A.G. des cigales d'Île de France en octobre 2005

d'éducation populaire ».

Une Cigale a une durée de vie de cinq ans au terme desquels les entreprises aidées rachètent leurs parts. Dans le cas où elles ne le pourraient pas, les parts peuvent être rachetées par Garrigue (voir encadré).

Le risque de perte financière est minimisé du fait que l'investissement est collectif. Il offre, de plus, une déduction fiscale de 25 % du montant investi.

Depuis 1986, Yves Barnoux a participé à trois clubs et investi dans une vingtaine de projets. Il a par exemple participé au financement de l'entreprise de réinsertion « la Table de Cana » (voir reportage page suivante) et au développement de la société coopérative de commerce équitable « Andines ». Aujourd'hui, il est président de l'association des Cigaliers d'Île-de-France qui recense une quinzaine de Cigales. La Fédération nationale en compte, elle, près de 90.

C. D.

Garrigue

Garrigue est une société de capital risque alternatif et solidaire.

Les particuliers prennent directement des parts dans son capital et c'est elle qui choisit et finance les projets. La prise de participation va de 15 000 à 20 000 euros. Garrigue prend le relais des Cigales quand les entreprises ne peuvent pas racheter leurs parts au bout des 5 années. C'est elle qui les rachète directement aux Cigaliers.

Comme les Cigales, elle propose un accompagnement aux entreprises et offre une déduction fiscale de 25 % du montant souscrit.



Garrigue, une utopie concrète de Eric Larpin Edition « le Temps des Cerises » (2005)

En savoir +

Fédération nationale des Cigales : 61, rue Victor Hugo
93500 Pantin • Tél. 01 41 71 00 92 • www.cigales.asso.fr
Garrigue : 61, rue Victor Hugo - 93500 Pantin
Tél. 01 48 44 74 03 • www.garrigue.net

La Nef : 114, boulevard du 11 novembre 1918
69 626 Villeurbanne Cedex • Tél. 08 11 90 11 90 • www.lanef.com

Finances Solidaires, Où va votre épargne ? Hors Série Politis n° 40
Cigales, des clubs locaux d'épargnants solidaires pour investir autrement par Dominique Russo et Régis Verley, Editions Charles Léopold Mayer, 1995.

Des cuistots aux petits oignons

Pour les convaincus de plus en plus nombreux qu'un changement de système économique est inéluctable, il est urgent de traduire cette volonté en réalités tangibles.

Valider des modèles socio-économiques humains et viables, là où le règne du marché échoue, ce pourrait être un grand chantier pour ceux qui pensent qu'un autre monde est possible.

Le Père Chaigneau l'a fait il y a vingt ans. La Table de Cana a fêté ses vingt ans en 2005. C'est l'une des premières entreprises d'insertion créée en France. Son exemple témoigne du mariage possible entre générosité et performance économique.

Le matin, une vingtaine de personnes s'active dans les cuisines de la Table de Cana. Dans moins d'une heure, dix mille petits fours, canapés et autres cuillères gourmandes doivent être livrés à un gros client. Aucun retard ne sera toléré! « Ce n'est pas parce que nous sommes une entreprise d'insertion que le client aura plus d'indulgence pour nous. D'ailleurs, tous nos clients ne savent pas que leurs cocktails sont préparés par des personnes en difficulté et exclues du marché du travail », nous confie Thierry Heffinger, le responsable production.

De son côté, Richard, un salarié, essaie de rester calme au milieu de toute cette agitation. Avec minutie, il ajoute la touche finale à une rangée de cubiks salés. Devant son œuvre, il ne peut s'empêcher d'être ému. « Je n'ai pas de diplôme. Avant d'arriver ici, je n'avais pas confiance en moi: je n'étais pas assez rapide et dans ce milieu on ne vous fait pas de cadeau. Ici c'est différent. Les chefs sont là pour nous aider, ils prennent le temps d'expliquer ce qu'on doit faire. » Il y a trois mois encore, Richard vivait au jour le jour entre deux CDD. Aujourd'hui, il bénéficie d'un contrat de deux ans à la Table de Cana pour lui permettre de se perfectionner et reprendre confiance dans ses capacités profes-

sionnelles. Comme lui, chaque année, l'entreprise accueille une cinquantaine de personnes. Chômeurs, rmistes, anciens détenus ou ex-toxicomanes, certains cumulent les difficultés avec une santé fragile et un logement précaire. D'autres, immigrés de fraîche date, n'ont aucune qualification et ne savent même pas parler notre langue. Pour Christian, chef cuisine et l'un des 18 salariés permanents qui supervisent le travail des salariés en insertion, gérer cette population ne va pas sans moments de crise. « Travailler ici c'est un véritable challenge: on a affaire parfois à des personnes totalement réfractaires à toute idée d'hygiène ou de politesse... D'autres ne savent même pas compter! Mais c'est quand même une grande fierté de réussir à leur apprendre quelque chose, même si c'est juste compter, peser... Si je n'avais pas la conviction d'être utile, ça fait longtemps que je serais parti ailleurs! »

De la conviction, il en faut pour satisfaire la double mission de toute entreprise d'insertion. D'abord, être performante et dégager des bénéfices car les aides publiques ne suffisent pas. Le principe n'est pas de « cocooner » les salariés mais de leur apprendre, même progressivement, à supporter les contraintes comme dans une entreprise classique. Ensuite, cette exigen-



ce économique doit rester compatible avec la mission d'insertion et d'aide à une population en grande difficulté. A la Table de Cana, par exemple, les déjeuners sont offerts et c'est parfois pour les plus démunis le seul repas de la journée.

Créée en 1985, la Table de Cana s'est hissée parmi les meilleurs traiteurs « moyenne gamme » de la région parisienne et compte parmi ses clients prestigieux la direction des Moyens Généraux de la Mairie de Paris. Plus généralement, le secteur des entreprises d'insertion a plutôt le vent en poupe. Avec plus de 35 000 salariés en insertion chaque année et un millier d'entreprises, le modèle est enseigné aux jeunes dans un DESS de « Gestion des Entreprises d'Insertion ».

Mais la réussite sur le plan de l'insertion est-elle vraiment au rendez-vous? Quand on pose la question à Thierry Heffinger, on sent poindre un certain embarras. A première vue, le

taux d'insertion semble décevant: à peine 30 %, mais « tout dépend de ce qu'on entend par réussite. Pour nous, un CDD n'est pas une solution. Le but c'est un CDI dans de bonnes conditions. Et puis peu importe si tout le monde ne finit pas cuisinier! Il ne faut pas se leurrer, le niveau d'exigence du marché actuel est très élevé. Notre objectif, c'est d'abord de redonner l'envie de travailler et une plus grande confiance en soi à ceux qui l'ont perdue. Pour certains, il s'agit aussi de leur redonner tout simplement le goût de vivre! »

Ainsi, vingt ans après, la Table de Cana veut rester fidèle à la volonté du père Chaigneau, son fondateur: celle de faire exister des entreprises qui ont du sens.

Sophie de Malglaive

Quelles voies après une réinsertion?

La mission de la Table de Cana est de favoriser l'insertion dans le marché du travail. Or, pour des milliers de chômeurs les chances de retrouver un emploi salarié restent faibles. Alors pourquoi ne pas encourager davantage l'alternative au salariat et toutes les initiatives en marge de ce marché? C'est le pari de deux associations qui misent sur la micro entreprise et les projets individuels.

L'ADIE (Association pour le droit d'entreprendre) revendique le droit à l'initiative économique pour tous. Rmistes, chômeurs et tous les exclus du système peuvent s'adresser à elle pour obtenir des financements et bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation d'un projet. C'est l'opportunité pour les exclus de devenir eux aussi créateurs de richesse et de participer à une tendance de fond. Actuellement, la croissance du travail indépendant est plus rapide que celle du travail salarié dans tous les pays de l'OCDE.

Depuis 1989, plus de 26 000 entreprises et 30 300 emplois ont été créés avec l'aide de l'ADIE. En 2005, le taux d'impayés est de 6,08 %.

La démarche de FRANCE ACTIVE est un peu différente. Son objectif est de permettre l'accès direct aux circuits financiers traditionnels plutôt que de créer des financements spécifiques. Pour les porteurs de projets sans ressources ni emploi, c'est la possibilité d'emprunter à la banque comme tout le monde!

Autre activité: le soutien à la création d'entreprises solidaires et d'associations d'utilité sociale. France Active mobilise en leur faveur les flux de plus en plus importants de l'épargne solidaire.

80 % des projets solidaires soutenus par France Active ont dépassé le cap des cinq ans de vie!

Interview de Franck Chaigneau

Le père jésuite Franck Chaigneau a fondé la Table de Cana en 1985. Vingt ans plus tard, il a choisi de laisser à d'autres le soin de continuer son œuvre et se consacre aujourd'hui à son activité d'aumônier de la prison de la Santé à Paris.

Comment vous est venue l'idée de la Table de Cana?

A l'époque, j'étais ingénieur informatique chez Total. En dehors de mon travail, je m'occupais de clochards dans une association. Je leur ai demandé ce que je pouvais faire pour les aider. Ils m'ont dit qu'ils étaient prêts à travailler mais à leur rythme. Je n'y connaissais



rien en clochards, en bouffe et en aide sociale mais pour moi, le secteur de la restauration était une bonne idée. A cause du rapport affectif qu'on a avec la nourriture et parce que c'est tout de suite valorisant de réaliser un bon plat. En plus, l'activité de traiteur est irrégulière et s'adaptait bien à la demande des clochards de ne travailler qu'épisodiquement.

Les clochards ont-ils aimé votre idée?

Oui, ça leur a plu. Nous étions installés dans la cuisine d'une école d'Antony. L'ambiance était excellente, les clochards étaient très motivés et aimaient leur travail. Certains me disaient même: « si tu peux pas payer, c'est pas grave on viendra quand même! » J'ai compris alors que c'était la peur de l'échec qui les tenait éloignés du travail.

Quel bilan dressez-vous de l'activité de la Table de Cana?

La société a beaucoup changé. Aujourd'hui, il faut non seulement être qualifié mais en plus être corvéable à merci, très fiable, avoir un bon contact... C'est de plus en plus dur! Nous avons donné leur chance à plus de 2 000 personnes depuis 1985. Un millier a su la saisir. Mais pour moi, trouver un emploi n'est pas l'unique critère de succès de l'insertion. Chacun doit repartir avec l'envie de vivre son projet même s'il est limité. Que chacun retrouve un sens à sa vie à défaut d'un travail, c'est ça le plus important!

Propos recueillis par S. de M.



En savoir +

Adie • 4, bd Poissonnière 75009 Paris • Tel : 01 56 03 59 00
France Active • 37, rue Bergère 75009 Paris Tel: 01 53 24 26 26 franceactive@franceactive.org
Association Table de Cana • 5, bis rue Maurice Ravel 92168 ANTONY CEDEX
Tel: 01.55.59.53.41 • président@table-de-cana.fr • contact@table-de-cana.fr
Comité national des entreprises d'insertion • 18-20, rue Claude Tillier 75012 PARIS
Tel: 01 53 27 34 80 • http://www.cnei.org • cnei@cnei.org
Les Jardins de Cocagne • www.reseaucocagne.asso.fr

Se détendre

A Nantes, l'art est accessible à tout le monde

De l'art partout et par tous

Claude Savinel a ouvert une épicerie d'art depuis deux ans à Nantes. Artistes en herbe et amateurs de tous âges peuvent y exposer et acheter des tableaux à petit prix. Un lieu d'expression pas snob et populaire qui stimule les fibres artistiques...



« *Épicerie d'art, c'est par là...* » indiquent deux flèches discrètes, au numéro 3 de la rue Affre, à Nantes. Au bout du couloir, en contrebas d'un escalier de bois peinturluré, trois grandes salles aux murs couverts de peintures en tous genres. Une véritable caverne d'Ali Baba, qui pourrait être une galerie d'art contemporain, à un détail près : ...les prix, de un à cent euros, dans l'ensemble, de dix à quinze euros la toile.

« *Le petit prix, explique Claude Savinel, fondateur du lieu, c'est le cheval de bataille de l'Épicerie* ». A 42 ans, cet ancien compagnon tailleur de pierres et ancien étudiant des Beaux-Arts de Berlin a toujours préféré les chemins de traverse. « *J'ai fait l'artiste, admet-il, et j'en ai eu marre de l'élitisme de l'art contemporain* ». Il y a deux ans, après deux tentatives malheureuses à Toulouse et à Bordeaux, il réussit enfin à monter ce projet fou qu'il avoue avoir toujours eu en tête : un lieu d'exposition et de vente d'art pour tout le monde : artistes amateurs de quinze à quatre-vingt-quatorze ans !

Les gens déambulent d'une pièce à l'autre, des sourires, des conversations naissent autour d'une tasse de café offerte par la maison... Il y a du monde et les gens achètent. « *Pour les fêtes, j'ai eu deux à trois cents passages quotidiens, le double le samedi, évoque Claude, en temps normal je peux en compter une centaine par jour.* »

S'il semble aujourd'hui satisfait, il reconnaît pourtant que tout n'a pas toujours été facile et qu'il a dû se battre. « *Au début, c'était des caves, je n'y exposais que trois artistes. On m'a pris pour un fou. Je me suis débrouillé sans aucune aide en montant une SARL* ». Aujourd'hui, ils sont environ sept cents à exposer leurs œuvres à l'Épicerie. En moyenne, les toiles tournent tous les mois.

Le principe : un dépôt-vente, 60 % pour l'artiste et 40 % pour le propriétaire du lieu. Malgré le succès grandissant de l'endroit, Claude gagne, toutes charges payées, un peu moins que le RMI. « *C'est pas beaucoup, confie-t-il et encore je vis sur place donc je n'ai pas de loyer. Mais mon but n'est pas de faire de l'argent. Être le plus riche du cimetière ne m'intéresse pas, sourit-il.* »

Entre deux ventes, Claude avale tout juste une bouchée de son déjeuner. Chloé, une lycéenne de quinze ans arrive avec un portrait de son petit frère sous le bras.

« *Combien on le vend, Chloé ?* » lance Claude. Va pour vingt euros : le tableau est accroché au mur de la première salle. « *Je dois toujours faire attention aux exigences de prix des artistes, explique Claude, et parfois les remettre à leur place : ici c'est pas cher, faut s'y faire.* »

Une attention qui fait l'unanimité chez les acheteurs. « *Tout le monde peut s'offrir d'authentiques tableaux, c'est génial, s'exclame Georges Carrasco* ». Cet amateur d'art fréquente l'Épicerie depuis plusieurs mois. Aujourd'hui, le tableau qu'il avait repéré a été vendu mais ce n'est pas la déception qui se lit sur son visage : « *peu importe, justifie-t-il, je reviens aussi pour l'atmosphère un peu folle du lieu.* »

Cet enthousiasme n'est pourtant, pas partagé par tous : chez les artistes



professionnels et les galeries d'art, les avis sont mitigés. « *J'ai été décrié dans le milieu de l'art officiel, indique Claude, mais depuis que ça marche et qu'on parle de moi, je suis bizarrement... plus respecté, ironise-t-il.* » Si certains craignent une concurrence déloyale, d'autres reconnaissent que de tels lieux pourraient avoir un impact positif à long terme sur la fréquentation de leurs galeries. « *Il faut avouer que l'art est cher, admet Norbert Navarro, galeriste à Nantes et que beaucoup de gens n'osent pas entrer. De tels endroits peuvent faire évoluer les choses.* »

Si les galeries d'art bon marché fleurissent dans les villes françaises, notamment à Paris, leur accès est toutefois limité aux artistes « professionnels ». Dans le registre des artistes amateurs et d'un lieu accessible à tous, Claude pense être l'un des seuls en France (ce que notre enquête semble confirmer). Il aimerait bien, toutefois, voir son Épicerie faire des petits...

Céline Bernard



Qui n'est pas fait pour l'art ?

« *Moi, par exemple ! Je ne suis vraiment pas doué pour la peinture. Que voulez-vous ! On naît artiste ou on ne l'est pas.* » Qui ne connaît pas cette petite voix qui auto-dévalorise ?

Voilà ce que je peux lui répondre, par la voix de l'homme de théâtre populaire brésilien, Augusto Boal :

« *L'activité artistique est naturelle à tous les hommes et toutes les femmes. Ce sont les répressions dont nous pâtissons par notre éducation qui nous limitent et qui réduisent notre capacité d'expression. Les enfants dansent, chantent et peignent. Ensuite, la famille, l'école, le travail les répriment et ils finissent par être convaincus qu'ils ne sont ni danseurs, ni chanteurs, ni peintres. Il nous faut cependant reconnaître que tous les hommes sont capables de faire tout ce qu'un homme est capable de faire. Il est évident que tous ne le feront pas avec le même éclat, mais tout le monde pourra le faire !* »

Alors, qu'est-ce qui me retient ? Peut-être le désir de (trop) bien faire. J'ai des modèles en tête, et à côté d'eux je me juge médiocre, incapable.

Qu'est-ce qui peut m'aider à démarrer ? Comprendre que l'important n'est pas la beauté et la perfection technique du résultat, mais l'expérience que je vis en dessinant, en peignant.

J'en ai fait l'expérience en prenant une feuille et un crayon et en essayant de reproduire un objet. Je me suis rendu compte à quel point j'étais peu attentif à observer dans la vie quotidienne. Au fil des essais, j'ai appris à mieux repérer les formes, à évaluer les proportions avec plus de justesse, à développer l'intensité de mon attention. Me représenter mentalement quelque chose, concentrer mon attention, avoir le geste précis, autant de facultés mentales qui me servent tous les jours et que le dessin aiguise.

Alors, j'ai pu abandonner mes réticences : dessiner n'est pas un loisir superflu, une perte de temps.

Il ne me reste qu'à savourer la joie de créer, tout simplement.

Thomas Marshall, 21 ans
coopérateur pour L'âge de faire



En savoir +

L'Épicerie d'Art • 3 rue Affre 44000 NANTES Tél : 06 87 14 64 12 • www.lepicierd'art.com
Bibliographie :
Pierre BOURDIEU : *La distinction : critique sociale du jugement*, 1979, Éditions de Minuit.
Arthur C. DANTO : *La transfiguration du banal : une philosophie de l'art*, 1989, Éditions du Seuil.
Olivier DONNAT : *Les pratiques culturelles des Français : enquête 1997, 1998*, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective/la Documentation française.
Les amateurs : *enquête sur les activités artistiques des Français*, 1996, ministère de la Culture et de la Communication, Département des études et de la prospective.
Yves MICHAUD : *La crise de l'art contemporain : utopie, démocratie et comédie*, 1997, Presses universitaires de France. *L'art à l'état gazeux, essai sur le triomphe de l'esthétique*, 2003, Stock.
Raymonde MOULIN : *L'artiste, l'institution et le marché*, 1992, Flammarion.
L'institution arbitre des valeurs esthétiques, entretien avec M. Bouisset, 1993, Art Press n° 179.

Aller plus loin

Devenez détectives OGM



n'y paraît. Avons-nous le temps de lire toutes les étiquettes, y compris ce qui est écrit en tout petit ?

Les campagnes d'information de Greenpeace se révèlent très efficaces. A partir de contrôles effectués dans les grands magasins par ses "détectives" bénévoles, des brochures sont éditées et mises à disposition des consommateurs. Chacun peut participer à ces contrôles, à son échelle et selon son temps. Lors de vos courses, si vous tombez sur un produit contenant des OGM, il vous suffit de le noter et de le signaler à Greenpeace, pour qu'il le fasse retirer du rayon.

L'inscription est gratuite et donne accès aux rapports d'enquête. Greenpeace tient ses détectives régulièrement informés des résultats obtenus par l'ensemble des détectives OGM.

Pour plus d'infos, pour consulter le « Manuel du détective OGM », télécharger le « Guide des produits avec ou sans OGM » ou pour vous inscrire : www.detectivesogm.org
De nombreux documents sont imprimables, notamment concernant la composition de certains cosmétiques, additifs alimentaires... <http://www.greenpeace.org/france/nos-autres-sites>



Dans l'ignorance des avantages réels et surtout des risques pour la santé et l'environnement, 75 % des Européens refusent les OGM. Presque autant d'Américains ne savent pas qu'ils en mangent... Cela n'empêche pas les quatre multinationales Monsanto, Novartis, Syngenta et Limagrain de tout faire pour nous les imposer.

Si nous ne les achetons pas, ils n'en produiront plus. Reste à savoir ce que nous achetons : c'est moins simple qu'il

« ceux qui violent les droits de l'Homme ont un allié de taille : le silence ».

Écrire peut le briser

Peuples Solidaires organisent des campagnes de lettres dans le but de pointer du doigt les agissements d'une multinationale ou d'un responsable politique. Les cibles de ces campagnes sont sensibles à leur image. Recevoir du jour au lendemain des milliers de lettres, ou voir paraître un article de presse critique sur leurs activités, ne les laisse pas indifférentes. Dans la grande majorité des cas, la mobilisation des membres du Réseau-Solidarité a fait bouger les choses.

Pour participer aux campagnes, il suffit d'envoyer 4 à 5 lettres par an. A chaque

campagne, vous recevrez par email ou par la poste (selon votre choix), une explication du cas ainsi qu'un modèle de lettre à découper ou copier. Chaque trimestre un bulletin rend compte des résultats des actions menées.

Pour plus d'informations ou pour vous inscrire : www.peuples-solidaires.org
info@peuples-solidaires.org
ou Tel : 01 48 58 21 85



Notre coup de cœur

Le site du PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement) propose gratuitement douze fiches techniques très complètes sur le développement durable à télécharger, imprimer, diffuser...

Plus besoin de lire les 350 livres sur le sujet pour comprendre les enjeux du développement durable. Désormais, les principales thématiques tiennent en une pochette. Le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) vient de les mettre en ligne, à télécharger et imprimer gratuitement. Douze fiches d'informations et de recommandations sont présentées pour soutenir les grands enjeux du développement durable, via nos modes de production et de consommation. Classiques comme l'alimentation, l'eau, l'éco-conception, les énergies, l'habitat, le tourisme et la mobilité ou plus audacieuses sur les loisirs, les NTIC (nouvelles technologies de la communication et de l'information), la publicité, les styles de vie et

même le textile. Nos modes de vie sont mis en perspective avec leurs conséquences sur notre environnement, le devenir de nos ressources. Chaque fois un même principe : au recto, une présentation de la problématique, une revue des impacts sur l'homme et son environnement, des chiffres-clés bien sentis, au verso une série de bonnes pratiques mises en œuvre dans le monde.

C'est aussi complet que concret. Producteurs, industriels, élus et citoyens y trouveront matière à réflexion, conseils et un choix de sites Internet adaptés.

PNUE, fiches « Modes de consommation et de production durables » avec la collaboration du magazine Ekwo
www.uneptie.org (rubrique publications)

Stop le plastok

Campagne coordonnée par Agir pour l'environnement menée avec de nombreux partenaires

Le recours au tout plastique nous rend dépendants d'une matière première non renouvelable, le pétrole. Alors qu'à peine 17% des plastiques utilisés sont recyclés, ces derniers produisent des pollutions multiples aussi bien en amont de leur fabrication qu'en aval de leur utilisation ; pourtant des alternatives existent. Après plusieurs années de gestion maladroite des conséquences du tout plastique, nous nous devons de revenir à la genèse de cette pollution afin de privilégier la réduction à la source. Bouteilles et films en plastique recouvrant certains journaux, documents administratifs et publiés sont le symptôme trop visible d'une société privilégiant le gaspillage à la prévention. Afin de supprimer le recours abusif à ces produits d'un usage éphémère, nous demandons :

Au Ministre de l'Écologie, une politique qui :

- privilégie la réduction à la source, puis la réutilisation et enfin le recyclage des produits et emballages plastiques
- prévoit la réalisation d'analyses comparatives des cycles de vie entre différents matériaux pour une même utilisation
- réévalue puis re-développe la consigne sur les bouteilles et favorise les circuits courts
- interdit le recours aux films plastiques non biodégradables entourant les journaux, documents administratifs et publicités, et privilégie l'anneau en papier, l'étiquetage sur la tranche des documents ou l'envoi électronique
- évalue précisément l'impact de la dissémination des plastiques sur notre santé et dans notre environnement en faisant peser la charge du financement sur les producteurs de plastique
- considère juridiquement la présence des déchets plastiques dans l'environnement comme une « pollution » au même titre qu'une pollution chimique et pas seulement comme une « nuisance ».



Au Ministre du Budget :

- d'être exemplaire en n'envoyant plus les feuilles d'impôt, taxes d'habitation et autres taxes foncières sous films plastiques non biodégradables
- d'inciter la Commission paritaire des publications et agences de presse à modifier son cahier des charges de façon à proscrire les films plastiques entourant les journaux diffusés par abonnement



- de créer une taxe spécifique renchérissant les produits à forte densité kilométrique et de surtaxer les produits jetables.

Aux producteurs de bouteilles :

- de développer les systèmes de contenants réutilisables et consignés sans augmenter les flux de camions, en préférant les circuits courts
- de ne plus mettre en vente des bouteilles plastiques d'une contenance inférieure au litre et demi.

Pour participer à la campagne et télécharger les cartes postales destinées aux Ministères et producteurs de bouteille :

www.agirpourenvironnement.org

Vous y trouverez également le « petit guide des emballages utiles et inutiles » Tél. 01 40 31 02 99 • 97, rue Pelleport 75 020 Paris

Les partenaires de Stop le plastok :

Agir pour l'Environnement - France Nature Environnement
CNIID - Les Amis du Vent - Surfrider Foundation - EKWO
Fédération Française de Spéléologie - Cièle - Uminate
Action Conso - Bio ConsomActeurs - Ecoute Nature
La Ligue de l'Enseignement - Moutain Riders - EcoForum
Vie et Paysages - EAUDEPARIS
Ligue pour la protection des Oiseaux - Patagonia

L'appel du CRII-GEN

Complément des pages Nourrir et Se Nourrir (pages 4 & 5)

Le CRII-GEN est un Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie GENétique.

Il s'agit d'un comité d'expertise et de conseil, apolitique et non militant, indépendant des producteurs d'OGM, intervenant à différents niveaux : juridique, scientifique (santé, environnement), sociologique, technique (étiquetage), notamment pour des dosages d'OGM, et au niveau économique pour les citoyens, entreprises, associations, groupements, syndicats...

L'indépendance a un prix

Le CRII GEN recherche des financements pour des tests indépendants de toxicité des OGM, réalisés selon les normes OCDE.

Aujourd'hui, la sécurité alimentaire nécessite des niveaux d'évaluation élevés. La plupart des plantes transgéniques commercialisées dans le monde entier sont conçues pour tolérer ou produire des pesticides, et peuvent ainsi contenir des résidus de ce métabolisme. Certaines expériences ont indiqué des effets significatifs sur la santé du rat.

Nous souhaitons faire ces essais afin de publier les résultats et si nous vous sollicitons, c'est pour obtenir une partie des fonds nécessaires afin d'établir de nouvelles normes d'évaluation des OGM.

Pour tout contact : Pr G.-E. Séralini - Tél. : 02 31 56 56 84

CRII-GEN 40 rue de Monceau 75008 PARIS- FRANCE
criigen@ibfa.unicaen.fr